

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE  
du

# Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

---

## *Cahiers du* *Centre de* *Généalogie Protestante*

N°154

DEUXIEME TRIMESTRE 2021



PARIS

**Au siège de la Société**

54, rue des Saints-Pères - 75007

---

2021

# CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n° 154 deuxième trimestre 2021

## SOMMAIRE

- Sommaire	57
- Les familles du Refuge en Prusse : Les Erman par Frédéric BRUN-THÉREMIN	59
- Protestants du Hurepoix par Dominique CANTRYN	63
- Charles Seydoux (1827-1896) par Bernard SEYDOUX	85
- Notices biographiques d'élèves de l'Institution Keller (Baird - Bazalgette) par Franck KELLER (F.K.) & Eric BUNGENER (E.B.)	103

Comité de lecture : Denis Faure, Elisabeth Escalle, Frédéric Brun-Théremine,  
Eric Bungener, Jean-Claude Garetta, Daniel Thuret.

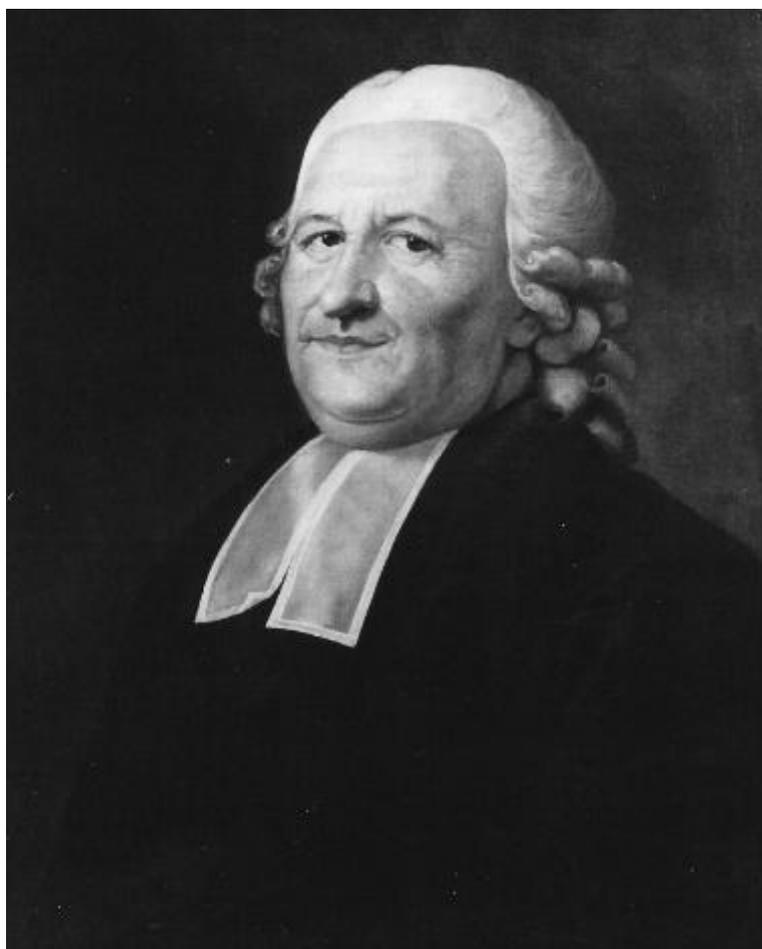
**Contactez-nous à l'adresse suivante : [cahiers@shpf.fr](mailto:cahiers@shpf.fr)**

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier trimestriel tiré à 140 exemplaires  
Dépôt légal : juin 2021  
Commission paritaire des publications et  
agences de presse certificat d'inscription n° 65.361  
ISSN n° 0753-4639

Prix au numéro : 10 euros

Directeur de la publication :  
Jean-Hugues CARBONNIER



Jean Pierre ERMAN (1735-1814)  
Par Suzette Henry, Peinture sur toile  
© Huguenottenmuseum Berlin, BFRD, n° d'inventaire : 19.  
Cliché Jochen Desel, Bad Karlshafen

Jean-Pierre Erman (1735-1814)

## FAMILLES DU REFUGE EN PRUSSE : LES ERMAN

Le signe \* après un patronyme renvoie à un autre article de cette série du Refuge en Prusse.

La famille remonte à Andreas Ermatinger, verrier, membre du grand-conseil de Schaffhouse en Suisse, mort en 1579. Elle change de nom en s'établissant à Mulhouse (reçue à la bourgeoisie en 1643), d'abord en Ermand puis Erman (*Neue Deutsche Biographie*, Berlin, 1959).

Jean Erman, né à Mulhouse, le 1<sup>er</sup> décembre 1660, fourreur à Genève en 1695, puis à Berlin en 1721, épouse à Genève, le 24 juillet 1707, Claire Béraud, dont :

Jean Pierre Erman (Genève 17 mai 1710-5 mai 1767 Berlin), cordonnier à Berlin, qui épouse Suzanne Mercier (Cassel, Hesse, 1706-5 janvier 1745), dont 2 enfants :

1) Jean-Pierre Erman, qui suit.

2) Marie Charlotte Erman (Berlin 4 mars 1739-20 décembre 1802 ibidem), qui épouse à Berlin, le 20 juin 1762, Charles Le Coq.\*

Jean-Pierre Erman (Berlin 1<sup>er</sup> mars 1735-11 août 1814 ibidem), prédicateur de la communauté huguenote de Berlin (1755), il est directeur du gymnase français (1766), conseiller consistorial (1783), puis membre de l'Académie des sciences de Prusse (1786).

Historiographe du Brandebourg (1782), il est l'auteur avec Pierre Christian Frédéric Reclam de *Mémoire pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les Etats du roi de Prusse*, Berlin, 1782-1799, 9 volumes. Voir aussi Wilhelm Erman, *Jean Pierre Erman 1735-1814, ein Lebensbild aus der Berliner Französischen Kolonie*, Berlin, Mittler & Sohn, 1914.

Dès le début de l'occupation française, le pasteur Jean-Pierre Erman eut l'occasion de donner une preuve éclatante de son patriotisme. Lors de son bref séjour à Berlin, Napoléon se fit présenter les corps constitués de la ville. La délégation des ecclésiastiques était conduite par le ministre Thulemeier, chef du Département français, accompagné du prédicateur de la cour Sack et de Jean-Pierre Erman, conseiller au consistoire supérieur de l'église française et doyen des ecclésiastiques berlinois. L'épisode a été abondamment utilisé par le légendaire huguenot, le vénérable vieillard (73 ans en 1808) ayant fait preuve d'une grande dignité en cette occasion, ce qui lui valut une décoration au retour du roi. (...) Erman prit la parole en tant que doyen et commença par un petit discours dont le texte, perdu, n'est connu que par une relation de Bassewitz. Il y aurait affirmé son attachement au roi ainsi que celui des personnes présentes et son espoir de le voir rétabli sur son trône, ajoutant que toute autre attitude paraîtrait condamnable à l'Empereur lui-même. Il aurait terminé par un courageux *domine*

*salvos fac reges* (Seigneur, sauve les rois). L'Empereur accueillit les propos d'Erman avec bienveillance et entama avec lui une conversation animée qui dura environ une demi-heure, relatée avec grande précision par Erman dans ses notes. Napoléon se fit expliquer la situation religieuse de la Prusse, et Erman lui fit "en grande vitesse l'histoire de la Réformation du Brandebourg" ; l'empereur lui ayant dit qu'il devait être français puisqu'il parlait si bien cette langue, et sans le moindre accent, il répondit qu'il n'avait jamais quitté la Prusse. (...) Il eut à la fin de l'entretien un geste hardi : "Il (L'Empereur) nous congédia par un salut gracieux. Je m'approchai de lui et saisissant son bras droit, je lui dis : Sire ce bras est victorieux, il doit être bienfaisant". Cet épisode célèbre constitue un exemple puissant du mélange de patriotisme prussien, de fidélité dynastique et d'attachement à la langue française si caractéristique de l'élite huguenote de la troisième génération. (V. Rosen-Prest - *La Colonie huguenote de Prusse de 1876 à 1815*, pp. 359-360).

Jean-Pierre Erman épouse à Berlin, le 23 septembre 1759, Louise Le Coq\* (Berlin 3 octobre 1732-9 novembre 1791 *ibidem*), fille de Paul Le Coq et d'Anne Jordan\*, dont :

- 1) Jean George Erman (Berlin 10 juin 1762-*ibidem* 1805), (V. Rosen-Prest, *op. cit.* p. 138), prédicateur de l'église française réformée de Berlin et de Potsdam.
- 2) Paul Erman, qui suit.
- 3) Susanne Louis Erman (Berlin 1<sup>er</sup> mars 1769-27 février 1773 *ibidem*).

Paul Erman (Berlin 29 février 1764-11 octobre 1851 *ibidem*), physicien, est professeur de physique au gymnase de Berlin puis à l'école militaire, titulaire de la chaire de physique de l'université de Berlin (travaux sur l'électricité voltaïque), membre de l'Académie des sciences de Berlin (1806) et de la Société des Amis de l'étude de la nature – (V. Rosen-Prest, p. 301). *C'était à la fois un pur produit de l'élite de la Colonie française et un savant allemand* (voir V. Rosen-Prest *op. cit.* pp. 280-284 et V. Rosen-Prest, *Paul Erman, un huguenot à la croisée des chemins-Recherches germaniques*, n° 34, Strasbourg, 2004, pp. 115-132). Voir aussi Wilhelm Erman, *Paul Erman, Ein Berliner Gelehrtenleben 1764-1851*, Berlin, Verlag des Vereins f. die Geschichte Berlin, 1927 & Neue Deutsche Biographie, Berlin, 1959.

Paul Erman épouse, en 1802, Caroline (Kela) Itzig puis Hitzig (Berlin 19 juillet 1784-8 novembre 1864 Berlin), fille d'Elias Daniel Itzig, fabricant de cuir, *riche entrepreneur juif de Potsdam* (V. Rosen-Prest, *op. cit.*, p. 281) et de Marianne Leffmann, dont 4 enfants :

- 1) Marianne Erman (30 juillet 1803-1877), qui épouse Karl von Rainford (Göttingen, Basse-Saxe, 5 mars 1796-2 avril 1857 Weissenfeld, Bavière), dont 3 enfants (cf. [geni.com](http://geni.com)) :
  - A- Anna von Rainford (1826-1905), qui épouse Fritz Hasse.
  - B- Karl von Rainford (1827-18 juin 1870), qui épouse H. Bassewitz, dont 7 enfants.
  - C- Elisabeth von Rainford (25 juin 1832-1856), qui épouse Gustav Herter, dont :
    - u- Ernst Gustav Herter (Berlin 14 mai 1846-21 décembre 1917 *ibidem*), qui épouse Lisbeth Wiebe.

- 2) Jeannette Erman, née le 20 septembre 1804, qui épouse Franz Herter, (Berlin 20 novembre 1801-6 novembre 1848), dont 6 enfants.
- 3) Georg Adolf Erman, qui suit.
- 4) Caroline Pauline Elise Erman (3 mai 1807-24 avril 1811).

Georg Adolf (Adolphe) Erman (Berlin 12 mai 1806-12 juillet 1877 ibidem), physicien, géologue, fait le tour du monde de 1828 à 1830. Il est professeur de physique à l'université de Berlin (1839) (cf. *La Grande Encyclopédie*) (V. Rosen-Prest, p. 301). Georg Adolf (Adolphe) Erman épouse à Königsberg (Prusse), le 25 octobre 1834, Johanna Marie Bessel (Königsberg 25 octobre 1816-3 janvier 1902), fille de Friedrich Wilhelm Bessel et de Johanna Henrietta Hagen, dont 12 enfants :

- 1) Johanna Helene Erman, née à Berlin, le 14 août 1835, qui épouse à Berlin, le 26 mars 1867, Gustav Adolf Werner Sachse, né à Neuhaldensleben (Saxe), le 10 janvier 1815, veuf en 1866 de Dorothee Elisabeth Kupaltz (dont 10 enfants), dont 3 enfants.
- 2) George Paul Frederic Erman (1837-19 mai 1855 Berlin).
- 3) Johann Erman, né le 19 août 1838.
- 4) Elise Wilhelmine Erman (Berlin 13 décembre 1840-17 mars 1907), sans alliance.
- 5) Marie Claire Erman, née à Berlin, le 8 juin 1843.
- 6) Friedrich Bessel Erman (12 novembre 1845-15 septembre 1917), docteur en médecine, physicien à Hambourg.
- 7) Georg Wilhelm Erman (Berlin 8 juillet 1847-23 juin 1932 Bonn), négociant à Montevideo (Uruguay) en 1880 et à La Paz (Bolivie).
- 8) "Wilhelm" Adolf Erman (Berlin 18 juin 1850-23 juin 1932 Bonn), est bibliothécaire de la bibliothèque royale de Berlin (1874), directeur de la bibliothèque de l'université de Breslau (1901), de Bonn (1807-1920), géographe, historien, biographe de ses ancêtres Jean Pierre et Paul Erman. (*Neue Deutsche Biographie*, Berlin, 1959). Wilhelm Erman épouse à Rathenow, Brandebourg, en 1878, Klara Nitsche, née en 1868, dont 6 enfants.
- 9) Johann Peter "Adolf" (Jean Pierre Adolphe) Erman (Berlin 31 octobre 1854-26 juin 1937 Berlin). (V. Rosen-Prest, p. 301), est égyptologue, professeur d'égyptologie à l'université de Berlin 1883, directeur du département égyptien du musée royal (1885), écarté par les nazis en 1934. Il est l'auteur, entre autres d'une *Neuägyptische Grammatik* en 1880. Il épouse à Berlin, le 11 octobre 1884, Kathe (Betty Katharina) d'Heureuse (Berlin 19 novembre 1862-1943), fille de Charles Henric (sic) Louis d'Heureuse et de Sophie Wilhelmine Auguste Ippel, dont 3 filles :
  - A- Sophie Charlotte Erman, née à Berlin, le 1<sup>er</sup> juillet 1886, morte le 5 juillet 1972, qui épouse à Berlin, le 2 août 1913, Wilhelm August Walther Albert Appel, né à Berlin, le 2 juillet 1885, dont 3 enfants.

- B- Doris Erman (Berlin 22 janvier 1888-4 novembre 1934 Brême), qui épouse à Berlin, le 21 avril 1910, Emil Richard Wilhelm Baensch (Leipzig, Saxe, 29 juillet 1882-17 mai 1969 Brême), dont 5 enfants.
- C- Henriette Catharine Erman (Berlin 6 septembre 1891-1<sup>er</sup> décembre 1891 Berlin).
- 10) Karl "Heinrich" Erman (Berlin 15 janvier 1857-7 mai ou 7 juillet 1940 Münster, Westphalie, Allemagne), juriste, professeur de droit romain à l'université de Lausanne, qui épouse en premières noces Margarethe von Fuchs, dont 5 enfants :
- A- Adolf Bessel Erman, né le 8 juillet 1887 à Lausanne (Vaud, Suisse),.
- B- Annemarie Erman, née le 1<sup>er</sup> novembre 1892.
- C- Jean Pierre Erman (2 décembre 1895-1<sup>er</sup> juillet 1916).
- D- Charles Henri Erman, né le 7 septembre 1899.
- E- Eva Erman.
- Heinrich Erman épouse en secondes noces à Berlin, en 1894, Nerina Alexandrovna Herzen (30 avril 1874-22 juin 1951), fille d'Aleksandr Aleksandrovich Herzen, de Vladimir (Russie,) et de Teresa Maria Luisa Felici, de Florence (Italie), dont 2 enfants :
- F- Marguerite Erman, née en 1903.
- G- "Walter" Alexander Erman (Münster 10 septembre 1904-6 novembre 1982 Havixbeck, Westphalie, Allemagne), juriste, professeur de droit à Cologne, qui épouse Marie Louise Henriette Betz (9 octobre 1904-19 janvier 1987), Schnalt Weinstadt, Bade-Wurtemberg), dont :
- u) Wolfgang Erman (15 juin 1930-22 juillet 1983) qui épouse Ingrid Gertud Storm (Warnsdorf, Prignitz, Brandenburg-29 août 1934-20 février 2005 Reutlingen (Bade-Wurtemberg).
- 11) Wilhelm Erman (Berlin 19 juin 1860-19 mai 1922 Bonn, Bad Godesberg).
- 12) Katharina Helene Erman.

Frédéric BRUN-THÉREMIN

<b>SOURCES</b>
----------------

- Dr Richard Béringuier : *Die Stammbäume der Mitglieder der Französischen Colonie in Berlin* – Verlag des Vereins für die Geschichte Berlins - Gedruckt in der Königl. Hofbuchdruckerei von E. S. Mittler & Sohn, Berlin, Kochstrasse 68-70, Berlin 1887.

## PROTESTANTS DU HUREPOIX

Il est, le plus souvent, fait état de l'absence de protestants dans le Hurepoix. Ainsi, Jean Jacquart<sup>1</sup> dans sa thèse *La crise rurale en Ile de France 1550-1670* affirme : *La paysannerie de la région parisienne semble avoir refusé les nouveautés religieuses*, et si quelques seigneurs du Hurepoix sont cités comme figurant parmi les personnages les plus en vue du parti protestant dont Michel Gaillard, seigneur de Chilly et de Longjumeau, Théodore de Bèze, prieur de Saint-Eloi-les-Longjumeau, *leur influence sur leur dépendants paraît avoir été nulle [...] ni Charles Le Prince, seigneur de La Norville, ni Philippe du Plessis-Mornay n'ont fait de prosélytisme*. Il semble, qu'après quelques épisodes violents et procès à Etampes en 1560 et 1562 (où un temple a été construit), à Corbeil (procès de Jacques Leroy), ces cas isolés furent vite réglés. *Tout montre que l'immense majorité des habitants resta fidèle au catholicisme*. Le Hurepoix aurait donc été un bastion catholique aux portes de Paris. Et Jean Jacquard de s'interroger sur l'étrangeté de ce refus massif, auquel il ne trouve aucune explication sauf à *pénétrer la conscience des hommes*.

Il est en effet bien étrange que le Hurepoix, si proche de Paris et situé au carrefour de Loire, Beauce et Normandie - régions où le nombre de réformés fut important - fut une tache blanche sur la carte du protestantisme. Ceci au moment où, en 20 ans, deux millions et demi de personnes changent de religion alors que les bûchers brûlent<sup>2</sup>.

Dans cette région, comme dans tout le royaume, la Réforme gagna villes et campagnes. Il y eut des communautés qui se formèrent et des familles qui restèrent fidèles à leur foi même après la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

C'est au Plessis-Marly, actuellement Grand-Plessis, commune de Longvilliers dans les Yvelines, que se trouvait le domaine de Philippe de Mornay, seigneur du Plessis. Il y eut bien en ce lieu une communauté protestante. Son épouse Charlotte Arbaleste en témoigne dans ses Mémoires<sup>3</sup> : En 1601 *Dieu nous fit la grâce d'établir le ministère de son église dans notre maison, à la requête de tous ceux du voisinage qui sont de la Religion*. Le "voisinage" qu'elle évoque ici ne laisse aucun doute sur la présence de réformés assez nombreux pour que ce lieu, outre la célébrité de son seigneur, soit choisi pour qu'une église y soit dressée. [Église devant être compris dans son sens étymologique : *ecclésia* en grec, l'assemblée. Une assemblée de fidèles se réunissant pour prier, lire la Bible et chanter les psaumes, est une église plantée. Elle devient dressée pour le baptême et la Cène quand elle nomme des anciens et élit un pasteur.]

<sup>1</sup> JACQUARD (J), *La crise rurale en Ile-de-France 1550-1670*, Paris, Armand Colin, 1974.

<sup>2</sup> Rapport de Coligny à Catherine de Médicis dans JOUANNA (A) et all., *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Lafont, 1998.

<sup>3</sup> *Mémoires de Madame de Mornay par Madame de Witt née Guizot*.

La communauté protestante du Plessis avait complètement disparu des écrits comme des mémoires<sup>4</sup>. Les fils ténus du protestantisme sont difficiles à dénouer car les sources sont rares et souvent même inexistantes. L'absence de registres paroissiaux réformés jette dans l'oubli des familles entières dont les patronymes demeurent inconnus et dont il n'y a plus la moindre trace, elles n'existent plus. Pour le Plessis, les recherches furent rendues possibles par la présence dans les registres paroissiaux catholiques de Longvilliers<sup>5</sup> de la liste des abjurations des mois de novembre et décembre 1685 que le curé du lieu, Mignot, avait consciencieusement recopiée. Ainsi connus, les noms des familles réformées permirent de travailler dans les archives notariales et judiciaires (le dépouillement est loin d'être terminé) et de retrouver les contours de cette communauté.

## Un domaine protestant

Le domaine du Plessis-Marly, dont la famille de Mornay va recueillir l'héritage en 1559, était, en 1402, un fief de Guillaume de Harville. Il consistait en *un hôtel, cour et dépendances, 116 arpents de terre, 9 arpents de prés, 2 arpents de hauts bois nommés Le Plessis, 315 arpents d'autres bois*. Le 17 janvier 1504, il fut fait un partage entre les enfants de Nicolas de Gaillon et de Jeanne de Harville, sa femme, dame du Plessis-Marly. L'aîné, Charles de Gaillon, reçut *le grand hôtel ou manoir seigneurial Du Plessis tant en maison, chapelle, cour, grange, pressoir, colombier, étables, fossés et jardin, la moitié des bois, la moitié des terres, chaque pièce étant partagée par moitié*.<sup>6</sup> C'est ce lot que reçoit Françoise du Bec-Crespin, l'épouse de Jacques de Mornay, seigneur de Buhy, qui le transmet à son fils cadet, Philippe de Mornay. Les autres enfants se partagent l'autre moitié.<sup>7</sup>

Le hameau du Plessis-Marly était plus important que de nos jours. Le plan établi par Charles Coquet, *premier arpenteur de la maîtrise des Eaux et Forêts de Dourdan, le 23 février 1735*<sup>8</sup>, montre autour du château, une demeure noble à colombier et sa ferme, un groupe de bâtiments plus modestes dont un autre corps de ferme, sans doute une vingtaine de feux soit 80 à 100 personnes des deux religions.

Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623) est une figure majeure du protestantisme. Ce jeune homme brillant a entre 19 et 20 ans, parcouru l'Europe puis a rejoint Coligny à Paris. En août 1572, il échappe de peu au massacre de la Saint-Barthélemy et se réfugie en Angleterre puis à Sedan. Il y épouse en 1576, Charlotte Arbaleste, comme lui huguenote convaincue. Le jeune couple va parcourir l'Europe pendant plusieurs années, puis rejoindre Henri de Navarre dans le Sud-ouest à Nérac et Montauban. Après la Saint-Barthélemy, Philippe Duplessis-Mornay abandonne le terrain théologique et entre en politique mais *c'est en homme de Foi qu'il décide d'entrer dans la lutte*<sup>9</sup>. Il combat au côté d'Henri de Navarre

---

<sup>4</sup> OZERAY (M J F), *Histoire générale civile et religieuse de la cité des Carnutes et du pays chartrain* Chartres, Garnier fils, 1834. *Le Plessis se dérobe également au désir de découvrir sa position*. L'auteur énumère ensuite, en vain, tous les hameaux portant ce nom "Plessis-Dorin, Plessis-Mornay, Plessis-Frand".

<sup>5</sup> AD Yvelines 1MIEC 256, mal classé car à la fin du premier registre, après l'année 1674.

<sup>6</sup> Bibliothèque municipale de Rochefort-en-Yvelines. Notes sur le Plessis-Marly.

L'auteur anonyme a recueilli ses informations dans les "Titres de Bandeville" et les Archives départementales du Loiret aujourd'hui disparues.

<sup>7</sup> Le domaine restera divisé jusqu'en 1812, date de son achat par la famille de Pourtalès.

<sup>8</sup> Archives privées. La reproduction de cette carte se trouve au château du Marais dans l'exposition "Le chemin des Huguenots, à la recherche d'une communauté oubliée".

<sup>9</sup> DAUSSY (H), *Les huguenots et le roi, le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, préface d'Arlette Jouana, Paris, Droz, 2002.

dans l'armée protestante (Coutras, octobre 1587) et met à son service ses talents d'écriture et de polémiste. Il contribue à diffuser largement l'image de sa légitimité, bien que protestant, car il est du sang de France. Plusieurs déclarations royales dont la "Lettre du roi du Navarre aux trois états du Royaume" exposant le programme modéré et national du futur roi sont de sa plume. En 1589, il devient gouverneur militaire de Saumur où il fondera une académie protestante en 1606<sup>10</sup>. Déçu par l'abjuration d'Henri IV en 1593, son rôle est cependant important dans les négociations qui aboutiront en 1598, à l'édit de Nantes. En 1600, humilié à Fontainebleau lors de la controverse avec du Perron, il se retire mais reste une autorité morale sans équivalent pour son parti, étant toujours resté fidèle à la pensée de Calvin : "On peut être protestant et fidèle sujet du roi". Il meurt à la Forêt-sur-Sèvre en 1623.

Philippe Duplessis-Mornay est né dans une famille catholique, mais sa mère va, d'abord secrètement, puis ouvertement, changer de religion après le décès de son époux. "*En 1560 Dieu leur fit la Grâce de renoncer à l'idolâtrie et faire profession de la vraie religion dans laquelle nous voulons tous vivre et mourir*", écrit Charlotte Arbaleste. La maison devient protestante et à partir de 1563, le culte peut y être célébré. L'édit d'Amboise le permet chez les seigneurs haut-justiciers<sup>11</sup>.

Il est difficile de rendre compte de la présence protestante dans la région à ce moment car la question ne s'est jamais posée en ces termes. Le protestantisme et les troubles de 1562 et 1591 sont toujours considérés, pour reprendre la formule de Jean Jacquard, comme "extérieurs"<sup>12</sup>. Joseph Guyot consacre deux chapitres à cette période dans *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan*<sup>13</sup>. Le schéma suivi est simple : Dourdan est une ville catholique, une ville de la Ligue (elle a été aliénée aux Guise par Henri II), qui va être la proie "des rebelles calvinistes". La réalité a sans doute été plus complexe. Guyot, faute de sources, calque l'histoire de Dourdan sur celle d'Etampes et reprend pour le compte de la ville le Corpus Etampois de Dom Basile Fleureau<sup>14</sup>. Il va aussi puiser largement dans l'ouvrage de Jacques de Lescornay *Mémoires de Dourdan*<sup>15</sup>. En 1562 et 1567, les deux premières guerres civiles se déroulent autour de Paris. Orléans est le quartier général de Condé, le chef des armées protestantes. Les armées vivent sur la campagne quel que soit leur parti. Les reîtres d'Andelot commettent toute sorte d'excès, Guise, revenant de Dreux, les disperse. Ce récit est le même que pour Etampes<sup>16</sup>. En octobre 1567, Condé et Chatillon marchent à nouveau sur Paris. Comme Etampes, Dourdan aurait été fortifiée et défendue par Monsieur de la Mothe-Bonnelle, mais prise et ravagée par deux chefs protestants Montgomery et le vidame de Chartres, Jean de Ferrière. Les reliques sont profanées. Mais dans les lignes qui suivent le récit est différent (Guyot ne cite pas ses sources), la ville aurait été livrée par son gouverneur Jean de l'Hospital, comte de Choisy (de la famille de Sainte-Mesme), à Montgomery *car il a suivi le parti huguenot*. [C'est ici un élément nouveau, le premier indicateur d'une noblesse locale protestante. Les Sainte-Mesme sont aussi les seigneurs de Rouillon dont la justice

---

<sup>10</sup> Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de théologie dont *Le traité de l'Eucharistie, Des abus de la messe, Le Mystère d'Iniquité*.

<sup>11</sup> Edit d'Amboise, 19 mars 1563. Il met fin à la première guerre civile. La liberté de conscience est réaffirmée mais le culte réformé ne pourra se tenir que dans les faubourgs d'une seule ville par bailliage. Les gentilshommes hauts justiciers pourront faire célébrer le culte en leur maison.

<sup>12</sup> JACQUARD (J), *op. cit.*

<sup>13</sup> GUYOT (J), *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, capitale du Hurepoix*, Paris, Aubry, 1869.

<sup>14</sup> Dom FLEUREAU (B), *Les antiquités de la ville et du duché d'Etampes*, Paris, Coignard, 1683.

<sup>15</sup> LESCORNAY de (J), *Mémoires de la ville de Dourdan*, Paris, Bertrand Martin, 1624.

<sup>16</sup> Dom FLEUREAU (B), *op. cit.*

s'étend jusqu'à l'intérieur de la ville<sup>17</sup>]. Dourdan est rendue à Montgomery qui peut être considéré comme son seigneur légitime, son père en ayant été le gouverneur sous le règne de François I<sup>er</sup>. A cette date, à La Norville, Charles Leprince combat au côté de Condé. L'armée du roi reprend ensuite la ville, *prise et reprise quatre fois en cinq ans par les deux partis rivaux*. On se serait donc battu à Dourdan jusqu'en 1572. La place aurait donc été protestante une partie de ce temps ? Les deux partis rivaux sont-ils des troupes locales, ou des bandes qui ravagent le pays et dont Jean Jacquard relève les actions, *Tout le plat pays était livré aux soldats qui fourrageaient pour leur compte*. C'est pendant cet épisode que les reliques sont jetées dans les fossés du château et sauvées par une femme "selon la légende". Il ne saurait en effet y avoir de prise de ville par les huguenots sans violence religieuse, destructions de statues, de reliques comme symbole de "l'idolâtrie". Cette profanation, suivie d'un miracle, est pour Denis Crouzet un "récit classique" que l'on retrouve souvent lorsqu'il s'agit de violences commises par les protestants<sup>18</sup>.

Les hostilités ne reprendront qu'en 1587, Dourdan liera alors son sort à la Ligue, acclamant l'armée des Guise qui en octobre 1587 part de la ville pour livrer la bataille d'Auneau. Lescornay décrit avec complaisance le fort rassemblement militaire, "deux mille cinq cents arquebusiers, cinq cents corcelets et mille à douze cents chevaux"<sup>19</sup>, la ferveur religieuse : nuit de prières pendant la bataille, puis le *Te Deum* dans l'église après la victoire, son père chevauchant au côté du vainqueur. Deux ans plus tard, les alliances ont changé, Henri III et Henri de Navarre se sont alliés, leurs armées marchent sur Paris, en juin 1589. Guyot, citant Palma-Cayet<sup>20</sup>, précise que *les habitants de Dourdan furent plus avisés que ceux d'Etampes et ne reçurent aucune incommodité car ils vinrent à l'armée du roi avec la marque qui était la croix blanche ou l'écharpe blanche en quoi ils employèrent leurs belles serviettes de lin au contraire de ceux de l'Union qui portaient croix de Lorraine ou des écharpes de toutes les couleurs*. La scène est amusante surtout que l'écharpe blanche portée par les capitaines huguenots montre leur ralliement à Navarre et à la cause protestante. C'est fin 1589 que la Ligue réinvestit la ville et y envoie le capitaine Jacques. Il y restera jusqu'en mai 1591. Ce brillant capitaine apparaît comme un champion de la cause catholique. Il ne cesse de secourir les villes menacées par l'armée royale : Paris qu'il ravitaille, Etampes, Chartres où il envoie des troupes. L'armée royale prend Chartres en avril 1591. En mai, Biron met le siège devant Dourdan. Pour des raisons stratégiques les Ligueurs incendient l'église. La ville bombardée, la population fuit. Le capitaine Jacques vaincu regagne Paris où il est accueilli par des insultes pour sa "traîtrise".

Il est alors très surprenant que pendant toute cette période le château du Plessis (à quelques kilomètres) ne soit ni attaqué, ni pillé, ni envahi alors que l'importance de son seigneur, proche d'Henri IV, ne pouvait être ignorée et qu'il aurait dû être la première cible de la fureur des ligueurs. Charlotte Arbaleste aurait certainement évoqué la ruine de leur maison dans ses Mémoires. Le 16 novembre 1593, Duplessis-Mornay écrit à son épouse<sup>21</sup>, de Nogent-le-Roy où il est chez son ami François d'Angennes, gouverneur de la ville : *Je regarderai à faire amplifier la garnison de Dourdan car elle est forte escarse. J'ai vu Le*

---

<sup>17</sup> GUYOT (J), *op. cit.*

<sup>18</sup> CROUZET (D), *Les guerriers de Dieu, la violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ-Vallon, 1990.

<sup>19</sup> LESCORNAY de (J), *op. cit.*

<sup>20</sup> PALMA CAYET (P V), *Chronique novenaire, histoire des guerres de Henri IV de 1589 à 1598*, Paris, J & E Richer, 1603.

<sup>21</sup> Lettre de Philippe de Mornay à Charlotte Arbaleste. Correspondance de Philippe Duplessis-Mornay Bibliothèque du protestantisme français, Paris.

*Plessis et ai pourvu aux réparations nécessaires. Notre jardin est fort beau il serait dommage de le gâter.* Il est possible qu'entre ces deux épisodes guerriers, il y ait eu au Plessis une église "plantée", c'est-à-dire une assemblée de fidèles. Philippe Duplessis-Mornay et sa famille font des séjours au Plessis entre deux voyages. Deux de leurs enfants y sont nés et y ont été baptisés en 1576 et 1582. C'est dire que le lieu est sauf et à *son retour de Gascogne il me trouva accouchée de notre fille aînée, qui fut appelée Marthe et fut baptisée au Plessis où j'avais fait ma couche, elle eut pour parrain Mr de Saussure homme de grande piété et doctrine 17 décembre 1576.* Puis "les temps s'échauffant", il repart pour la guerre. Les enfants suivants, Elizabeth et Philippe, naissent, l'une en Angleterre, l'autre à Anvers (1579). De retour en France, en 1582, Charlotte Arbaleste est au Plessis *et accouchait au Plessis d'une fille nommée Anne dont furent parrain monsieur de Buhy son frère aîné et pour marraine Anne d'Anzely dame de Buhy ma belle-sœur, avait eu congé Monsieur Duplessis de Paris pour peu de jour.* Au Plessis, pour ces baptêmes officie un pasteur, dont on ignore le nom et dont on ne peut établir s'il réside au Plessis ou s'il y vient pour la circonstance. Un pasteur réputé serait nommé. Des difficultés à célébrer ces baptêmes également, tout apparaît comme très normal. La maison est réunie pour le baptême d'Anne, Pierre de Buhy et sa femme sont présents ; il est, en 1582, chambellan du duc d'Alençon, frère du roi, et vit à la cour.<sup>22</sup>

### **Le temps de l'édit, 1598-1685**

La monarchie sort renforcée de ces trente ans de guerres car un monarque fort garantit la paix. L'édit de Nantes, en avril 1598, n'est pas une grande victoire pour les huguenots qui doivent l'arracher difficilement au roi. Ses "noces catholiques" lui ont fait oublier ses anciens compagnons qui ont même menacé de reprendre les armes. Il reste dans la ligne des édits précédents : deux temples sont autorisés par bailliage hors des villes résidences d'évêque et hors Paris. Les huguenots gardent 21 places de sûreté (ils en ont déjà eu dans des édits précédents). Pour Patrick Cabanel<sup>23</sup> c'est en fait un enfermement. La force de l'édit - difficilement enregistré par les parlements - sera sa durée. Il sera ensuite le texte qui mettra cette minorité sous la protection du roi, et c'est sans doute pour cela qu'il faudra un jour le révoquer.

En 1601, lorsque le culte est officiellement établi au Plessis. Il y a bien, comme l'affirme Charlotte Arbaleste, *dans le voisinage des gens de la Religion*, dont des nobles et même "du très beau-monde protestant". A Dourdan, se succèdent depuis 1591, des seigneurs et gouverneurs de la religion : d'abord M. de Garantières<sup>24</sup>, puis le 29 mai 1596, la seigneurie est vendue à un colonel suisse Imbert de Diesbach<sup>25</sup>, qui la cède à Harlay de Sancy, conseiller

<sup>22</sup> DUQUENNE (F), *L'entreprise du duc d'Anjou aux Pays-Bas de 1580 à 1584*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998. En annexe, une liste des chambellans du duc d'Alençon (futur duc d'Anjou) dont la maison est composée de catholiques et de protestants : au côté de Pierre de Buhy, on trouve des amis de la famille de Mornay, François d'Angennes de Montlouët, protestant, et son frère Philippe d'Angennes, catholique.

<sup>23</sup> CABANEL (P), *Histoire des protestants en France*, Paris, Fayard, 2012.

<sup>24</sup> Monsieur de Garantières n'a pu être identifié. Il est selon toute logique un noble protestant dont les terres sont proches de Dourdan car il faut tenir la route entre Chartres et Paris (à Nogent-le Roi, le gouverneur mis en place est François d'Angennes de Montlouët, un protestant, dont la famille possède Maintenon). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Garantières-en-Beauce est encore orthographié Garantières. Furent seigneur de Garantières, les Cocheilet, les Sainte-Mesme. (Fond Guyot, château de Dourdan).

<sup>25</sup> Colonel des gardes Suisses d'Henri IV. D'une famille de Berne, il leva deux mille hommes dans le canton de Vaud et se joignit à l'armée de Sancy qui délivra Genève (on se battait en Suisse depuis plusieurs années). Il entra à Paris avec Henri IV, le 22 mars 1594.

du roi en janvier 1597<sup>26</sup>. C'est Maximilien de Béthune, duc de Sully, un des personnages les plus considérable du royaume qui la lui rachète en 1606<sup>27</sup>. Cet achat n'est pas le fruit du hasard car Sully et sa famille sont déjà présents dans la région. Sa femme est la nièce de Charlotte Arbaleste, Rachel de Cocheilet, et est la veuve de François Hurault, seigneur du Marais et de Chateaupers (sa mère, Marie Arbaleste, est l'épouse du seigneur de Vaucelas). Au moment de leur mariage en 1592, elle a deux jeunes enfants et n'a donc pas, contrairement à ce qui a été écrit, perdu ses droits au moment de son remariage, sur Chateaupers et le Marais qui reviendront à son fils Philippe Hurault<sup>28</sup>. Celui-ci fut gouverneur de Dourdan et Lescornay lui voua une admiration absolue. Il en fait ainsi l'éloge : *le seigneur du Marais lui fut donné comme gouverneur mais plutôt comme père et protecteur, [...] encore qu'il fit profession de la Religion Prétendue Réformée*. Il est tué à la bataille du Pont-de-Cée en 1620. Le Marais fut donc une maison huguenote de 1592 à 1620, ainsi que Chateaupers, et Roinville<sup>29</sup>.

Proche également de Philippe Duplessis-Mornay, un autre grand seigneur : François d'Angennes de Montlouët dont le domaine familial de Rambouillet est voisin. Leur amitié remonte à l'enfance. En 1562, Philippe Duplessis-Mornay fut renvoyé à Paris chez monsieur Prebet qui logeait derrière le collège de Boncourt il suit la seconde classe, sans participer à l'idolâtrie. Plusieurs enfants d'honnête maison étaient nourris ensemble, entre autres les plus jeunes de Rambouillet. Dix ans plus tard, pendant la Saint-Barthélemy, alors que l'on menace de le noyer, il se résolut de sortir de leur main par assurance, et leur offrit connaissance chez messieurs de Rambouillet, monseigneur chez monseigneur le cardinal leur frère, pour les éblouir. Une amitié donc très solide que le mariage avec Madeleine de Brullart, dame de Lizy-en-Brie, cousine de Duplessis-Mornay renforcera<sup>30</sup>.

A Grigny et à La Norville, Josias Mercier est également un ami fidèle. Il assistera Duplessis-Mornay lors de la controverse avec Du Perron. C'est chez lui, à Grigny que les premiers cultes parisiens ont eu lieu après la promulgation de l'édit de Nantes. Sa femme est Anne Le Prince (ils ont acquis La Norville par échange avec Charles Leprince en 1610).

---

<sup>26</sup> Harlay de Sancy, premier maître d'hôtel d'Henri IV, huguenot, colonel général des Suisses, conseiller du roi au conseil des finances. Il a été évincé du conseil royal par Sully.

<sup>27</sup> C'est sans doute un montage financier, car la dette était énorme et il fallait payer les Suisses. Cf. BARBICHE (B) et BARBICHE (S), *Sully, l'homme et ses fidèles*, Paris, Fayard, 1997.

<sup>28</sup> Etude Fournyer, notaire à Paris. Archives nationales.

<sup>29</sup> Louis Richard Vian, *Histoire du village de Saint-Chéron*, 1873. Guyot attribue à Philippe Hurault la construction du pavillon Louis XIII de Roinville. Il est, en effet, semblable à ceux de la place des Vosges que son beau-père Sully fait édifier au même moment.

<sup>30</sup> Les membres de la famille d'Angennes sont considérés généralement comme catholiques alors que c'est une famille partagée religieusement. Ainsi François qui demeure le seul protestant de la famille d'Angennes est le plus souvent totalement ignoré par les historiens. François d'Angennes vit à la cour, est chambellan de François d'Alençon. Emile Haag le dit "favori de Catherine de Medicis". En 1587, il fait parti des capitaines huguenots expérimentés qui entourent le duc de Bouillon. Agrippa d'Aubigné en fait un portrait élogieux "Conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes, maréchal des camps de sa majesté". Il a été ambassadeur en Suisse, député chargé d'établir les temples après l'édit de Nantes. Il a établi le temple de Bois-le-Roy. Sa fille Louise, épouse de Louis Le Venier, seigneur de Saint-Escobille ; sa petite-fille épouse le petit-fils des Duplessis, Philippe de Jaucourt à La Norville. La famille d'Angennes est huguenote. Ses membres demeureront toujours fidèles à leur foi.

La noblesse huguenote est bien représentée dans la région et les recoupements à partir de plusieurs sources (registre de Saint-Escobille<sup>31</sup>, registre de Charenton<sup>32</sup> et archives notariales) permettent d'en saisir l'importance. Ces familles vivent à Paris (des mariages ont été enregistrés au temple de Charenton) et possèdent des domaines dans le Hurepoix et pour Saint-Escobille en Beauce<sup>33</sup> :

- à Saint-Escobille : Louis Le Venier, seigneur de la Grossetière, dont l'épouse, Louise d'Angennes, est la fille de François d'Angennes (contrat de mariage du 25 février 1602 chez Me Masnier, notaire en la châtellenie de Tarsy-Haag).
- à Sermaise : la famille de Helin (Gabrielle de Prunelé, l'épouse de Jean de Helin, est la fille d'Etienne de Saint-Pol et Gabrielle Le Prince dont la branche aînée sont les seigneurs de La Norville ). La famille de Hemery (si Louis de Hemery a abjuré en 1587, ce n'est pas le cas de son frère Emmanuel, seigneur de Mondetour et des Bordes. Les Hemery sont apparentés aux familles de Chartres et aux Morisset, à la famille d'Aussy que l'on retrouve dans le registre de Saint-Escobille<sup>34</sup>).
- à Briis-sous-Forges : Amos du Texier, seigneur de Maison, est protestant.

Pour Saint-Escobille, ceux qui sont présents au mariage de Jacques d'Ergoult, seigneur de Pressinville, et d'Elizabeth, fille du seigneur d'Olerville, sont Beaucerons, sauf René de Chartres, Auguste Hardy, seigneur de Chalo-Saint-Mars, Siméon Le Venier, le seigneur de Roinville<sup>35</sup>.

On peut avancer l'hypothèse que cette noblesse était déjà présente avant 1601.

### **Une église dressée**

Au Plessis, un temple est construit entouré d'un cimetière<sup>36</sup>. La paroisse est desservie par un pasteur. L'assemblée des fidèles s'y réunit le dimanche pour lire la Bible et chanter les psaumes, les enfants y sont baptisés, la table dressée pour la Cène. Des anciens sont élus. Les ministres furent Isaac de Combles en 1627, Simon Gachier en 1636, Pierre Allix, Maurice de

---

<sup>31</sup> Registre de Saint-Escobille. (Bien que formant avec le Plessis le même consistoire, Saint-Escobille est tournée vers le pays chartrain et non pas vers le Hurepoix).

<sup>32</sup> Les registres du temple de Charenton ont brûlé, il ne reste que des extraits recopiés par Eugène Haag, Bibliothèque du protestantisme français MS 66.

<sup>33</sup> AD Essonne, BMS 4 E2531, p 26. Quelques pages du registre protestant de Saint-Escobille se trouvent dans le registre de la paroisse catholique. C'est un ensemble de treize pages, de format différent, reliées en désordre (donc, sans doute, de nombreuses pages sont manquantes), destiné au bailliage d'Étampes. On y relève 26 actes, mais 37 patronymes. Les actes concernent des familles de Beauce, mais des familles du Plessis figurent sur certains, soit qu'elles y résident soit qu'elles s'y rendent lorsque le pasteur s'y trouve. C'est le cas pour les couples Courbet-Valteman, Pantonnier-Vian et pour le mariage de Jacques Hatton, le 26 mars 1672 (Jacques Hatton est domicilié à Vermand en Picardie, sa femme est de Bû près de Houdan, assistent aussi à cette union, son père Michel Hatton, venu du Plessis, et son oncle François Hatton, résidant à La Norville).

<sup>34</sup> Registre de Charenton, Bibliothèque du protestantisme français MS 66, mariage en juin 1672 de René de Chartres, sieur de Guignard, capitaine d'infanterie, fils de feu François, seigneur de Villeray, et d'Elizabeth d'Hemery, avec Marthe Morisset fille d'Isaac, sieur de la Grande Maison, et de Marguerite d'Abancourt.

<sup>35</sup> AD Essonne, Saint-Escobille (voir note 33).

<sup>36</sup> Notes sur le Plessis-Mornay, cf. note 6.

Lauberan, Isaac Jacquelot, Jacques Rondeau, Joseph Hamer, Le Blanc, Sadier. On en retrouve certains à La Norville et à Charenton. Seuls quelques noms d'anciens ont pu être relevés : Jacques d'Aussy (1625), Jean de Helin et Jean Tabourdeux (1683). (Notons pour Saint-Escobille : Simon Le Venier et Isaac Morisset.)

Dans leur testament, en 1606, Philippe Duplessis-Mornay et Charlotte Arbaleste constituent une rente de cent livres pour son entretien. En 1670, Philippe Jegu, maître chaussetier en soie à Bouc-Etourdy, sa femme et ses fils Philippe et Toussaint constituent une rente perpétuelle pour le pasteur Isaac Sadier<sup>37</sup>.

Le Plessis-Marly demeure un domaine huguenot jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes en octobre 1685.

Ce sont successivement Marthe de Mornay, épouse de Philippe de Jaucourt, puis leur fille Françoise des Mouhes, épouse de Jacques Levasseur, marquis de Coignée, qui héritent du domaine. En 1668, il est vendu à Pierre Chartier "avocat au conseil du roi, demeurant à Paris rue Quinquampoix", et son épouse Marie Hérault. Cette vente, n'a pas interrompu le culte car ils sont aussi huguenots (leur mariage a eu lieu au temple de Charenton en décembre 1640, la mère de Marie Hérault est Suzanne Cappel<sup>38</sup>, elle est parente d'un ministre de Charenton (peut-être Michel Hérault), et du pasteur Lamy de Chateaudun. Pierre Chartier et Marie Hérault n'ayant pas d'enfant se font des donations mutuelles, le domaine devant ensuite revenir à leur neveu et nièces : Louis, Esther et Louise Le Faucheux<sup>39</sup>. Il semble qu'Esther Le Faucheux réside au château car elle signe des actes ayant procuration de son oncle et étant domiciliée au Plessis-Marly<sup>40</sup>.

Il n'y a plus pour le Plessis-Marly de registre réformé. Le travail effectué à partir des abjurations et des archives notariales a permis d'identifier une cinquantaine de familles protestantes à Longvilliers et dans les villages alentours soit 200 à 300 personnes. Ce nombre est sans doute inférieur à la réalité car les sources faisant défaut, la découverte d'un acte révèle souvent de nouveaux patronymes.

Ce sont dans les hameaux du Plessis-Marly, de Bouc-Etourdy et de Reculet, dépendants de la paroisse de Longvilliers, qu'il y a le plus d'adeptes de la Réforme. Le voisinage avec les catholiques ne semble pas avoir posé de problème, comme partout dans le royaume, de nombreuses familles sont partagées religieusement<sup>41</sup>.

---

<sup>37</sup> AD Essonne 2E 3/30. Etude Balthazar Imbault Dourdan.

<sup>38</sup> La famille Cappel est une famille d'érudits.

Louis Cappel fut professeur d'hébreu à l'Académie protestante de Saumur.

<sup>39</sup> *Recueil des Edits Déclarations et Arrêts royaux rendus au Conseil au sujet des gens de la religion prétendue réformée*, Paris 1714. Esther et Louise le Faucheux sont toutes deux dans le couvent pour Nouvelles Catholiques de la Communauté de l'Union Chrétienne de la rue Saint-Chaumont. Elles vont déposer un recours auprès du conseil du roi afin de que leur soit restituée la somme de 2000 livres laissée par testament au pasteur Alix par leur oncle Pierre Chartier. Elles seront déboutées par l'arrêt du 12 avril 1706. Mais cet arrêt nous renseigne sur leur famille, et la saisie du domaine.

<sup>40</sup> AD Yvelines. Etude Picard, notaire à Rochefort-en-Yvelines.

<sup>41</sup> Plusieurs familles de la région portent les mêmes noms et les mêmes prénoms. Certaines sont protestantes, d'autres catholiques. Seuls les noms des parents, les signatures permettent de les distinguer.

- au Plessis-Marly : seize familles dont Pierre Chartier, seigneur du Plessis, sa femme Marie Hérault, leurs neveux résident à Paris. Son fermier est Henry Valteman. Après son décès en 1677, sa veuve Marie Houbrac se remarie avec Charles Calabre. Ils vivent au Plessis avec les enfants de leurs mariages précédents : Michel, Anne et Hector Valteman. Louise et Madeleine Calabre ; la famille Hatton qui se compose de plusieurs frères et sœurs, l'un Michel Hatton, laboureur marchand, est domicilié au Plessis, les autres Pierre, Louis et François, marchands, n'y résident pas de façon permanente. Les Trinité, marchands fruitiers (Jean Trinité est l'époux de Catherine Hatton) ; de nombreux autres patronymes comme les Moue, Pantonnier, Vian, Poix, Duthuille, Courbet.
- à Bouc-Etourdy : dix familles dont des chaussetiers en soie, les Jegu et les Tabourdeux, travaillant pour l'industrie de Dourdan, des vigneron et un marchand fruitier, Pierre Trinité, et d'autres paronymes comme les Marais, Moue, Duthuille.
- à Reculet : Jeanne Fournier et son fils, tisserand en soie.
- à Saint-Arnoult : dix familles dont celle de Daniel Renaud, armurier, marié à Lucrèce Valteman, les Paillard, les Guillot. Au hameau des Grands Murgers, des vigneron les Lucas et les Chardon.
- à Orcemont et Sonchamps : les Poidevin, marchands.

Les registres notariaux font apparaître les liens matrimoniaux qui unissent ces familles, elles sont toutes apparentées et cousinent à des degrés plus ou moins éloignés.

On voit donc ici un protestantisme rural. Seuls les Renaud, armuriers, sont dans une petite ville, les autres vivent à l'écart dans des hameaux. Cela ne signifie pas pour autant une communauté repliée sur elle-même, car les professions exercées (majoritairement marchands, artisans, vigneron) montrent au contraire sa mobilité. Il y a des relations avec Paris qu'il faut approvisionner (les Hatton sont marchands de bois ; Les Trinité, marchands fruitiers) et Dourdan est sur la route des blés de la Beauce. La soie joue aussi un rôle essentiel dans les échanges de la région. Certains des marchands-fabricants chaussetiers de Dourdan sont parisiens. Ils ont été formés au château de Madrid, à Neuilly, et bénéficient du privilège du Carreau du Temple<sup>42</sup>. Il y a en 1685 un marchand anglais à Dourdan, Richard King.

### **La réforme catholique**

Il est difficile de saisir pour cette période les rapports entre catholiques et protestants et de rendre compte de l'action de la Réforme catholique en l'état actuel des recherches.

Lors des troubles de 1621, on jette des pierres aux protestants sur la route de Charenton, le temple a été pillé. Le secrétaire de Philippe de Mornay, Marbault est au Plessis et lui propose son château de Rochefort pour refuge ou Dourdan dont il est gouverneur, mais cela ne sera pas nécessaire car tout est calme<sup>43</sup>. Les procès-verbaux des visites pastorales du

<sup>42</sup> DAVID (G), "La fabrication des bas à Dourdan" in *Bulletin de la Société Historique de Dourdan en Hurepoix*, n<sup>os</sup> 46, 47, 2004.

<sup>43</sup> "Lettre de Marbault à Duplessis Mornay" in *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, n<sup>o</sup> IV .

diocèse de Chartres<sup>44</sup> ne fournissent aucune information sur les protestants. Les visites pastorales faites à Longvilliers ne font aucune mention d'un temple au Plessis. L'évêque de Chartres de 1641 à 1655, Jacques Lescot, est le confesseur de Richelieu, un ami de Saint-Vincent de Paul. Son épiscopat fut celui de la réforme catholique qui est tout d'abord une réforme interne. Il faut que le catéchisme soit bien enseigné, l'église bien entretenue, des hosties dans le tabernacle. Les prêtres doivent porter la soutane et résider dans leur paroisse, de ne pas aller à la chasse, ne pas fréquenter des femmes, ni le cabaret. A Dourdan : en 1650, le curé se plaint de lacune de catéchisme et de procession sans que personne ne l'accompagne, *sur quoi nous avons ordonné que l'on publierait au prône le dimanche précédent la dite procession et que si personne ne se présentait on le resserrerait dans le tabernacle*. En 1653, le curé se plaint de la fête des chaussetiers *qui menait par la ville des violons et faisait semblable insolence. Nous avons ordonné au prieur de défendre ce désordre et de cesser le service de la dite confrérie, confrérie de St Jacques*. En 1656, le curé se plaint *du désordre qui est en sa paroisse et qu'en ce qui concerne l'eucharistie il se faisait office du St Sacrement que l'on porta et que pendant la grand messe on allait au cabaret*. Il se plaint à l'évêque que ses processions ne sont pas suivies.

A Rambouillet, les "libertins" non-pascalisans sont exceptionnellement nombreux. A Rochefort, on note une plainte contre le curé pour son incurie. Pour Longvilliers, il n'y a rien de signalé.

Il y eut deux abjurations à "grand spectacle" à Saint-Arnould, en 1672, sans doute des enfants<sup>45</sup> : *Le 24 avril 1672 Angélique fille de Denis Guillot et défunte Anne Binet abjuration entre mes mains de l'hérésie de Calvin dans laquelle elle avait été instruite et élevée par ses père et mère et trouvée suffisamment instruite sur les mystères de notre religion catholique apostolique et romaine et lui avons fait faire une publique profession et confession en présence d'une grande foule du peuple et des témoins*. Et, à minuit de Noël 1672, Bernard fils de Guillaume et de Michelle Taixier fait abjuration de l'hérésie de Calvin *dans laquelle il était tombé dans sa jeunesse*.

A Briis-sous-Forges, tout rentre dans l'ordre après le décès d'Amos du Texier en 1616. Sa fille Anne est, comme sa mère Françoise Hurault, une catholique fervente à qui le père de Saint-Martin de la Porte consacre un ouvrage en 1650 : "L'idée de la véritable dévotion de la vie de madame de Beaufort-Ferrand" : *Madame sa mère avait envoyé quantité de vœux vers le ciel pour demander à Dieu la conversion de son mari qui était hérétique et toutefois qu'il lui présentait le bonjour pour aller le Dimanche au temple de Charenton elle ne lui présentait que des larmes. Il tomba malade d'une grave maladie dont il mourut, elle prend son temps pour réitérer ses pleurs témoins les plus ardents des vœux de son cœur et lui arrache une abjuration sur son lit de morte*. Elle se retire ensuite dans un couvent. Ce récit, à vertu d'exemple, est caractéristique de la réforme catholique : Françoise Hurault par sa piété ramène son mari dans le giron de l'Eglise. Il n'y est question ni de l'église qui aurait été transformée en temple, ni des reliques rendues, comme le rapporte l'abbé Leboeuf dans *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*.

---

<sup>44</sup> AD Eure-et-Loir, série G et SAUZET (R), *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup>, essai de sociologie religieuse*, Rome, Institut pour la recherche en histoire sociale et histoire religieuse, 1975.

<sup>45</sup> AD Yvelines, BMS2085892. Saint-Arnould-en-Yvelines.

## La Révocation

De 1659 à 1685, 300 arrêts, édits et ordonnances se succèdent afin d'étouffer la Religion Prétendue Réformée. Depuis le règne de Louis XIII, il y a toujours eu des pressions principalement financières, les caisses de conversions, afin de susciter des conversions. Cela a bien fonctionné<sup>46</sup>.

En 1661, les protestants deviennent une minorité "encadrée". L'édit de Nantes doit être strictement respecté, des temples sont démolis. Il est interdit de chanter les psaumes par les chemins. Des professions sont interdites ce qui force à abjurer pour continuer de les exercer. En 1681, l'âge du discernement est fixé pour les enfants à 7 ans, certains d'entre eux ont été mis de force dans des écoles catholiques. La même année commencent les dragonnades qui entraînent par peur de nombreuses abjurations.

En 1683, la rente de cent livres dont les époux Duplessis-Mornay avaient doté le consistoire est par décision de justice donnée à l'hospice de Dourdan<sup>47</sup>.

Dans l'inventaire des Archives du Loiret, figure les mentions du procès verbal en vue d'abjuration d'Esther le Faucheu (liasse 1662-1676) puis d'un procès pour crime de relaps (liasse 1682-1686)<sup>48</sup>. Elle est donc, avant 1685, poursuivie par la justice et déjà emprisonnée ou enfermée dans un couvent pour Nouvelles Catholiques.

Les assemblées sont étroitement surveillées. Le 9 novembre 1684, Louis Colbert écrit en ce sens à Bazin de Bezon, intendant de la généralité d'Orléans : *Ceux de la RPR ne pourront tenir leur consistoire qu'une fois tous les 15 jours et en présence d'un juge royal*<sup>49</sup>. Celui-ci, suivant les instructions royales, écrit à Monsieur de Boistel président du bailliage de Dourdan : *Nous faisons cette lettre pour vous mander et ordonner de vous trouver exactement à tous les consistoires que tiendront ceux de la dite RPR dans le lieu dit Plessis-Marly pour observer et nous rendre des comptes.*

Le 17 octobre 1685, l'édit de Fontainebleau révoque l'édit de Nantes, pourtant déclaré irrévocable, sous le prétexte qu'il n'a plus lieu d'être puisqu'il n'y a plus de protestants : [...] *puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de la dite Religion Prétendue Réformée a embrassé la Religion Catholique.*

*Que tous les temples soient démolis. Défendons à nos sujets de la Religion Prétendue Réformée de s'assembler. Défendons les écoles particulières pour les enfants de la dite religion et voulons qu'ils soient désormais baptisés par les curés des paroisses. Faisons expresse défense à tous nos sujets de la dite religion de sortir du royaume.* L'édit est immédiatement appliqué sur les ordres de Louis Colbert par Bazin de Bezon qui, le 24 octobre 1685, écrit à Monsieur de Boistel : *J'ai rendu mon ordonnance pour la démolition du temple du Plessis-Marly qui est dans la paroisse de Longvilliers, ainsi je vous prie dès le lendemain que vous aurez reçu ma lettre de vous y transporter pour en faire la démolition en votre présence.* (Un autre lieu de culte est mentionné chez Monsieur de Villeray). Les matériaux du temple sont vendus au profit de l'Hôtel-Dieu de Dourdan. Le 16 décembre, les nommés Rouque, Labrique et Laurent reçoivent pour la démolition du temple la somme de 15

<sup>46</sup> Pour son abjuration, le marquis de Coignée reçoit une pension de 1000 écus.

<sup>47</sup> GUYOT (J), *op. cit.*

<sup>48</sup> Les Archives du Loiret ayant brûlées, il ne reste que cet inventaire.

<sup>49</sup> Notes sur le Plessis-Mornay, cf. note 6.

livres<sup>50</sup>. Le 6 novembre 1685, depuis Orléans, Bazin de Bezon s'adresse à nouveau à M. de Boistel : *Il faut que vous parliez, s'il vous plait à ceux de la RPR du Plessis- Marly afin qu'ils songent à se convertir et à suivre l'exemple d'un si grand nombre de personnes de leur Religion qui usent de même afin que cela finisse, parce qu'autrement on serait obligé de les regarder comme opiniâtres et de les traiter sur ce pied là*. Les menaces sont lourdes ; le terme "opiniâtres" désignant une résistance pouvant être punie d'emprisonnement ou de déportation aux galères.

Dans l'église de Longvilliers, du 4 novembre au 5 décembre 1685, il y eut 47 abjurations principalement des femmes et des enfants en présence de prêtres et de témoins<sup>51</sup>. En l'église de Saint-Arnould, du 24 octobre et en décembre, 14 personnes abjurent dont Pierre Le Bon, "passant" de la paroisse d'Athis, diocèse de Bayeux, colporteur<sup>52</sup>, *qui a été obligé par les gens d'armes du régiment de Navarre envoyez de la part ou par l'ordre du roy dans notre paroisse pour obliger les personnes de la RPR d'abjurer de l'hérésie de Calvin de faire abjuration de la dite hérésie qu'ils avaient cy devant et les avons agrégés au nombre et à la communion des fidèles catholiques*. C'est la seule mention de l'emploi de la force.

A Dourdan abjurent, le 24 décembre 1685, Gabrielle de Prunelé (veuve de Jean de Helin), Madame de La Bordes (femme d'Isaac d'Hemery) et, le 30 décembre, ses trois filles. Il y a trois autres abjurations en 1686 (Josias Duthuille et des soldats du régiment de Navarre).<sup>53</sup> En 1686, Marie Herault est arrêté par la maréchaussée d'Amiens avec sa servante et emprisonnée à la Bastille. Le domaine est saisi et mis en régie par La Reynie, lieutenant de police<sup>54</sup>.

Les ordres royaux ont bien été suivis. A la fin de l'année 1685, il ne reste rien de la communauté protestante du Plessis.

### **Partir ou demeurer**

En 1686, les mesures à l'encontre des Nouveaux Catholiques sont très dures : obligation d'aller à la messe, de suivre le catéchisme, de faire ses Pâques et donc de se confesser, de mourir dans la religion catholique en recevant l'extrême-onction ; y contrevenir expose à la prison pour les femmes, aux galères pour les hommes.

A Paris, les arrestations sont nombreuses<sup>55</sup>. Les familles de la noblesse sont particulièrement visées. On a vu que Marie Hérault avait été emprisonnée. Elle sera expulsée vers les Provinces-Unies en 1687. La mère du pasteur Alix et sa fille sont arrêtées le 30 janvier 1686 (*une fille très entêtée*). Elle est envoyée en prison au Fort l'Evêque puis aux Nouvelles Catholiques, où en juillet *elle ne donnait aucune espérance de conversion*. (Elle plie au bout de 10 mois). Elles sont expulsées. Alexandre, Françoise et Suzanne Morisset (enfants d'Isaac Morisset, ancien de Saint-Escobille), refusent d'abjurer et sont emprisonnés.

---

<sup>50</sup> Archives de l'Hôtel-Dieu de Dourdan, château de Dourdan.

<sup>51</sup> AD Yvelines, cf. note 46.

<sup>52</sup> Athis est un village de l'Orne où il y eut des persécutions importantes.

La présence de ce colporteur montre les liens entre les communautés protestantes et le rôle de ceux-ci.

<sup>53</sup> AD Essonne, Saint-Pierre.

<sup>54</sup> Recueil des édits déclarations et arrêts du conseil rendus au sujet des gens de la Religion Prétendue Réformée. Paris, 1714.

<sup>55</sup> DOUEN (O), *La révocation de l'édit de Nantes d'après des documents inédits*, Paris 1894.

Françoise et Suzanne Morisset sont envoyées dans un couvent pour Nouvelles Catholiques, et Alexandre au Petit Châtelet, puis à la Bastille. La Reynie le dit *opiniâtre et petite tête*. On le met ensuite dans un couvent, il est déclaré inconvertissable et les Célestins demandent que l'on les en décharge. Il est transféré à la prison d'Angoulême et probablement expulsé. Madeleine d'Angennes, épouse Le Maçon, sieur des Fontaines, ses filles et leurs cousines les demoiselles des Fontaines résidant dans "le petit Genève" à Paris sont arrêtées. Madeleine d'Angennes est enfermée à la Bastille, ses deux filles aînées aux Nouvelles Catholiques (20 février 1686). Elles gagnent La Haye en 1687 puis le Brandebourg. Madeleine d'Angennes résiste à plusieurs emprisonnements et elle réorganise chez elle des prêches. Elle est expulsée vers l'Allemagne.

Face à ces persécutions certains sont partis et ont gagné les pays du Refuge : *L'homme fidèle, disait Calvin, n'avait d'autre recours que de sortir provisoirement d'Égypte ou de Babylone pour fuir les abominations qui s'y commettaient au nom de l'Évangile*. Il y eu dès le XVI<sup>e</sup> siècle des églises dressées à Genève, en Angleterre, aux Provinces-Unies (les églises wallonnes), en Allemagne<sup>56</sup>. Par voie maritime ou terrestre, les protestants du nord de la Loire partirent surtout vers l'Angleterre. L'entreprise était risquée car l'édit de Fontainebleau leur interdisait de quitter le royaume. En cas d'arrestation, les hommes étaient envoyés aux galères, les femmes emprisonnées. Aussi, ils eurent recours à des déguisements, des caches, des passeurs. A partir des années 1680, le flux des immigrants vers l'Angleterre devint très important, près de 50 000 huguenots se trouvent dans le pays. Il y a 26 églises dont 20 à Londres. Toutes les catégories sociales sont représentées. Cette émigration va modifier l'économie anglaise<sup>57</sup> et sur le plan politique, les huguenots engagés dans l'armée de Guillaume d'Orange contribuent à sa victoire sur Jacques II et au triomphe en 1688 de "La Glorieuse Révolution". Ils vont ensuite combattre les catholiques en Irlande. Henri de Massue, marquis de Ruvigny, représentant des huguenots auprès de Louis XIV, est le beau-frère de François Le Venier, seigneur de Saint-Escobille. Il sert dans l'armée anglaise, devient gouverneur de l'Irlande et reçoit le titre de comte de Galway, avec les importants domaines qui l'accompagnent. François d'Authier seigneur de Bonvilette, baptisé à Guillerville, combat aussi dans l'armée huguenote. Il figure dans les registres de la colonie de Portarlington en Irlande. Deux pasteurs du Plessis sont réfugiés en Angleterre, Pierre Allix et Jacques Rondeau. Pierre Allix est pasteur à Charenton au moment de la Révocation lorsque ordre est donné à tous les pasteurs de partir dans les 8 jours, mais il a des difficultés à obtenir des passeports pour sa femme et ses enfants. A Londres, il devient pasteur de rite anglican. Jacques Rondeau est en Angleterre dès 1680. En 1682, il est *Ministre de la colonie française*

---

<sup>56</sup> A Berlin, dès le lendemain de l'édit de Fontainebleau, le 29 octobre 1685, le grand électeur de Brandebourg assure par l'édit de Postdam une retraite sûre et libre à ceux qui fuient le royaume. Isaac Jacquelot, qui fut ministre au Plessis et à Saint-Escobille, devint chapelain du roi de Prusse. Egalement : "les deux demoiselles de la Fontaine et les trois demoiselles d'Angennes qui demeuraient rue des Marais depuis leur sortie de prison sont passées en Allemagne ; elles sont à Berlin en 1700, elles ont eu leur part (6 à 7000 livres de revenus) de la terre de Lizy-en-Brie, venant de leur mère".

<sup>57</sup> Même si des études récentes tendent à ne pas trop exagérer l'impact économique de l'immigration, l'économie anglaise connaît un développement considérable lié aux activités des réfugiés dans les domaines de la papeterie, de la soie, des toiles à voiles, de l'orfèvrerie, de l'armurerie. L'Angleterre qui importait des taffetas lustrés devient exportatrice. 4000 ouvriers quittent la Normandie et la Bretagne pour fabriquer des toiles pour les voiles à Ipswich (la manufacture a été financée par la compagnie des anciens de l'église de Threadneedle). La première manufacture de papier fut fondée en 1685 par des ouvriers français venus du Sud de la France.

*d'Hollingbourn*. Ses relations avec l'église anglicane sont difficiles car elle conserve les rites et la hiérarchie hérités de l'église catholique difficilement conciliable avec le calvinisme. Il refuse le surplis, le signe de croix et continue de porter "l'habit noir". Il est signalé en 1697, comme dissident de l'église d'Angleterre<sup>58</sup>.

Jusqu'en 1731, les familles originaires du Plessis fréquentent les églises françaises et figurent dans les registres conservés par la *Huguenot Society* puis après cette date, parce qu'ils sont sans doute assimilés et vont dans les églises anglicanes, on ne les y retrouve plus. A Canterbury, l'église française se tient dans la crypte de la cathédrale (le registre de l'église wallonne ou des étrangers contient 13 actes). A Londres, dans l'église de la rue Threadneedle, 22 actes de 1689 à 1731 ; pour les églises du quartier de Spitalfield (La Patente, L'Artillerie, Soho : 12 actes de 1692 à 1731).

En arrivant, les réfugiés présentaient des "lettres de témoignage" données par l'église à laquelle ils appartenaient, attestant de l'authenticité de leur adhésion à la Réforme. S'ils avaient été forcés d'abjurer, ils abjuraient à nouveau, mais cette fois de la religion catholique. Ce sont les "reconnaisances".

On estime à 250 000 le nombre de huguenots qui partirent autour de 1685. Dans la généralité de Paris, sur 1938 familles, 1202 émigrèrent. 20 familles sont parties du Plessis-Marly et des hameaux alentours, 8 sont demeurées.

En France le protestantisme n'a pas disparu, car, de façon surprenante, l'article 12 de l'édit de Fontainebleau autorise la RPR sous certaines conditions : *Pourront au surplus les dits de la RPR en attendant qu'il plut à Dieu de les éclairer de demeurer dans les villes et lieux de notre royaume pays et terres de notre obéissance y continuer leur commerce et jouir de leurs biens [...] à condition de ne point faire d'exercice ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de la dite religion sous les peines ci-dessus de confiscation de corps et de biens.*

\* \* \*

L'étude qui suit porte principalement sur quatre familles dont les destins divers sont représentatifs de la période qui suit la promulgation de l'édit de Fontainebleau. Elle repose sur l'étude des registres paroissiaux de Longvilliers et de Saint-Arnoult, les registres de la *Huguenot Society* et les archives notariales.

L'étude des registres paroissiaux de catholicité permet de retrouver les familles huguenotes grâce à certains indices. Il n'y a plus de registre réformé à partir de 1685. Les Nouveaux Catholiques doivent se rendre à l'église pour les baptêmes, mariages et sépultures, ils évitent de le faire autant que possible car pour les catholiques il y a sept sacrements, alors que les huguenots n'en reconnaissent que deux, le baptême et la Cène. Pour les baptêmes, si le prêtre n'emploie pas la formule "né de légitime mariage", alors que c'est la formule qu'il emploie habituellement dans le registre, mais : "ses père et mère" ou "habitants le village" après le nom des parents, il peut s'agir d'une famille huguenote. Les prénoms peuvent aussi indiquer l'appartenance religieuse d'une famille : les prénoms bibliques : Samuel, Isaac,

---

<sup>58</sup> COTTRET (B), *Terre d'exil, l'Angleterre et ses réfugiés, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>*, Paris, Aubier, 1985.

Gédéon, Esprit pour les hommes ; Ester, Rachel, pour les femmes, mais aussi Marthe, Madeleine, Gabriel.

On tente d'éviter le mariage religieux qui n'est pas un sacrement pour les huguenots, en échangeant une promesse et en signant un contrat devant notaire. Les enfants issus de ces unions sont considérés comme illégitimes et ne peuvent hériter. Ils sont parfois qualifiés de "naturels". Le refus du mariage catholique conduit certains jeunes gens à ne pas convoler, c'est "le célibat protestant".

Mais c'est au moment de la mort que se livrent les batailles les plus rudes car il s'agit d'administrer les "Saints Sacrement de pénitence, Viatique et d'Extrême-onction" et d'arracher au mourant une ultime abjuration. Un édit ordonne que l'on dénonce au prêtre les mourants et la déclaration royale de 1686 fait des derniers sacrements une condition nécessaire à l'héritage. Lorsque le prêtre écrit "mort subitement" ou "n'a pas reçu les Sacrements faute de temps", il y a lieu de se poser la question de l'appartenance religieuse du défunt.

## Les Tabourdeux et les Jegu

Depuis 1681, deux membres de cette famille sont en Angleterre : Toussaint Jegu et Claude Duthuille, un cousin. Leurs "témoignages" ont été reçus à l'église de la rue Treadneedle : Claude Duthuille, "témoignage" du Plessis, reçu le 3 janvier 1681 ; Toussaint Jegu, sa femme Marie Hatton, et deux enfants Issac et Marie, *from le Plessis*, le 16 octobre 1681.

La famille Jegu est sur la liste des réfugiés recevant un don: *Jigu* (pouvant être orthographié Jegu ou Gigu) *Toussaint, servant to noble man in hunting, silk stocking knitter (valet d'un noble homme pour la chasse, tricoteur en bas de soie - sa femme, deux enfants, 26/27 octobre 1 livre 40)*. Le 2/3 novembre 1681, *T Gigu from PARIS three weeks ago (arrivé de Paris il y a 3 semaines) - total, 6 livres*. Ils reçoivent le 8 mars 1682, des Lettres de *denization*, qui leur permettent de s'installer<sup>59</sup>. Ils s'établissent à Canterbury où en 1694, on dénombre 1000 métiers à travailler la soie.

C'est probablement en 1686 après l'inhumation de Claude Tabourdeux, que le reste de la famille - soit 20 personnes - quitte Bouc-Etourdy : Jean Tabourdeux, sa femme Claude Lebrun, Noël Jegu et Germaine Tabourdeux avec leurs enfants pour l'Angleterre. Ils vont à Canterbury et à Londres dans le quartier neuf de Spitalfield dont les maisons aux larges fenêtres permettent d'installer les métiers à tisser. Ils restent proches, habitent les mêmes quartiers. Leurs enfants se marient ainsi à l'église de la rue Threadneedle : *1694 Promesse de Mariage Gigueu Jean natif du Plessis-Mornay, fils de feu Noel Gigueu et défunte Germaine Tabourdeu, et Marie Tabourdeu sa femme, native du Plessis-Mornay, fille de Jacques Tabourdeu et Claude Du Breu. Février 25.*

---

<sup>59</sup> Ce terme ne peut se traduire exactement par naturalisation, il signifie plutôt "accordant des droits" à un étranger sans pouvoir posséder de terres. La *Denization* est un moyen terme qui établit des "étrangers-sujets" : les *Denizens*, ont droit de cité, sans pour autant être confondus avec les sujets anglais. Ce sont donc des privilèges qu'accorde Charles II à 1154 d'entre eux, en 1681/1682. Ils reçoivent une protection religieuse mais aussi le "libre exercice de leurs métiers et vacations". (déclaration d'Hampton Court).

Pour certains la vie a été difficile. Plusieurs membres de la famille Tabourdeux sont sur les listes des indigents bénéficiant de la *Royal Bounty* : Jean Tabourdeux (72 ans) du Plessis, Marie *his wife* (60 ans) demeurant dans Brick Lane, Hair street en novembre 1705 pour 3 livres ; Madeleine et Marie Tabourdeux en 1721. En 1739 Jacques Tabourdeux (34 ans), sa femme Marie, et leurs trois enfants (2, 4 et 5 ans) sont secourus par le *French Hospital* et ont droit à deux portions la semaine. Les Jegu ne figurent pas sur la liste des secours.

Charles Marais, Marie Tabourdeux, sa femme et 5 de leurs enfants ont pris une autre direction ; ils se rendent aux Provinces-Unies. Le 17 septembre 1687, ils renoncent à La Haye à la religion catholique puis s'embarquent le 31 décembre à Delf sur le "Voorshooten" pour l'Afrique du sud car la Compagnie des Indes cherche pendant cette période à établir la culture de la vigne dans son établissement du Cap et recrute des vigneron. Les conditions sont *d'avoir quitté la France pour des raisons religieuses, d'être protestant* (les catholiques sont exclus) *d'être une personne honnête*. Le voyage est gratuit mais ils n'ont droit à aucun bagage et doivent faire allégeance à la Compagnie. Ils débarquent à Saldanha Bay le 13 avril 1688, reçoivent des outils et des terres. Un domaine sera fondé : "Le Plaisir de Merle"<sup>60</sup>.

Deux jeunes gens sont restés à Bouc-Etourdy : Marie Jegu, fille du premier mariage de Toussaint Jegu, et Jacques Marais, sans qu'il soit possible d'en donner la raison, sans doute pour garder les biens et éviter leur confiscation dans l'espoir d'un retour.

### **Les Valteman-Renaud-Courbet**

Ici, la famille se sépare : Michel Valteman part pour les Provinces-Unies, renonce à la religion catholique en 1689, à La Haye, puis gagne Londres où il se marie en 1691. Sa tante, Lucrece Valteman et son époux l'armurier Daniel Renaud de Saint-Arnoult et leur fille s'y trouvent peut-être déjà.

Daniel Renaud est encore en France en 1687. Il est présent à l'inhumation de Charles Calabré (registre de Longvilliers, le 28 août 1686), puis en avril 1687 à Saint-Arnoult pour l'inhumation de sa fille Madeleine. Sans doute sont-ils partis après. Avec eux, son autre tante Anne Valteman, veuve Courbet, et sa fille Anne. A Longvilliers sont restés, sa mère Marie Houlbrac, son frère Hector 20 ans, sa sœur Anne 21 ans, ainsi que les deux filles de Charles Calabre : Louise 12 ans, et Marie 10 ans.

Michel Valteman (dont le métier n'est jamais indiqué) s'installe dans le quartier de Threadneedle. Le 8 novembre 1691, Michel Valteman, et Catherine de Vil échangent à l'église leur promesse de mariage : *Valteman Michel, du Plessis-Marly, fils de défunt Henry Valtemen et de Marie Houlbrac ; Catherine de Vil native de Pari, fille de Gédéon Devil et de Marguerite Bruel ; Epousés le 24*. Leurs deux enfants y seront baptisés.

Dans le quartier de Spitalfield, église de La Patente, Louise Renaud *de Saint Arnouj en Juenin* échange une promesse de mariage avec Philippe Caouet *de Bazoches dans la Beausse* (1692). Dans la même église, le 1<sup>er</sup> janvier 1696, Anne Courbet épouse Vincent Zeba : *Vincent Zeba, ébéniste, fille du défunt Corneille Zeba et de feu Philipés Dancerelle, de Pari, Anne Courbet fille de feu Jean Courbet et d'Anne Valteman du Pessis en beauce, témoin*

---

<sup>60</sup> Peter Coetzen : *The Huguenots of South Africa 1688-1988*.

*Lucrèce Valteman*.<sup>61</sup> 12 actes les mentionnent. En 1702 et 1705, *Lucrèce Valteman* est secourue. Elle a alors 75 ans et demeure dans Pettycoat Lane. Il est impossible de savoir ce que sont devenus les autres membres de la famille.

Au Plessis, il faut maintenant suivre les préceptes de la religion catholique, et tout semble montrer que les Valteman le font. Anne épouse en 1686, un catholique, Pierre Asselin, charron. En 1693, Hector, qui est devenu le fermier de la seigneurie, apparaît dans les registres de catholicité pour le "rôle des pauvres". En octobre 1698, il est, avec son beau-frère, élu gruyer<sup>62</sup> par l'assemblée qui se tient après la messe. Le voici donc devenu un membre à part entière de la paroisse de Longvilliers. Mais ceci n'est peut-être qu'apparence, car l'hiver précédent, il était à Londres chez son frère Michel, pour le baptême de son neveu Henry-Hector dont il est le parrain à Threadneedle Church le 17 février 1697. Il vient sans doute aussi pour régler les affaires familiales, faire parvenir de l'argent aux réfugiés. Un rôle d'intermédiaire qui n'est pas sans risque mais qui a été fréquent. Si sa sœur Anne est une Nouvelle Catholique, il semble ne pas en être, de même pour Louise Calabre qui a été élevée avec eux. Elle meurt en couches et est inhumée le 1<sup>er</sup> février 1696, dans des circonstances particulières : *Le mercredi premier jour du mois de février est décédée Louise Calabré femme de Samuel Lefevre âgée de 22 ans*. Hector Valteman, François Clémenceau laboureur à Reculet, et le bedeau de la paroisse vont assurer *que la défunte a donné des témoignages qu'elle voulait mourir dans la religion Apostolique et Romaine qu'elle aurait reçu les sacrements de l'Eglise si sa maladie lui avait permis*.

Samuel Lefevre promet de vivre et mourir dans la dite religion Romaine. Louise abjure donc après sa mort ! Voilà ce qui ne laisse aucun doute sur la fidélité du jeune couple à la Réforme. Ils n'ont sans doute jamais fréquenté l'église. On peut alors se poser la question : le culte familial s'est-il poursuivi chez Marie Houllbrac ? Hector Valteman a-t-il joué un double jeu, socialement catholique mais protestant chez lui ? Son célibat peut-il apparaître comme une preuve de son attachement secret à la religion Réformée ? Il a 50 ans, lorsqu'il épouse, le 17 juin 1715, Marie-Catherine Valentin, fille du marchand meunier des Echelettes. Par ce mariage il intègre complètement le "clan" des riches fermiers laboureurs de la région, et aucun lien n'apparaît plus dans les registres entre lui et les familles protestantes. Il est inhumé le 30 septembre 1740 entouré par sa famille et de ses amis.

Pour une autre famille, elle aussi très influente, la question religieuse se pose mais là, les choses sont plus claires. La famille Hatton n'apparaît jamais dans les registres de catholicité avant 1685 et seules les archives notariales ont permis de la cerner. Il ne reste à Longvilliers, après 1685, que Catherine épouse de Jean Trinité et, à partir de 1689, François Hatton et sa famille. Les traces de Michel, Louis, Pierre et Jacques Hatton n'ont pu être

---

<sup>61</sup> Vincent Zeba s'est peut-être rendu à Londres uniquement pour se marier car il est à Paris en 1719. En 1725, il est arrêté à Paris à la suite d'une dénonciation contre "ceux qui suivent le prêche à l'ambassade de Hollande". Vincent Zeba en est le sacristain. Il distribue également avec son fils, Charles Vincent, des "écrits pernicieux". Il semble bien que le père et le fils aient poursuivi les espions du roi avec des bâtons et les aient frappés. Vincent Zeba est envoyé à la Bastille mais on découvre dans son acte de baptême au temple de Charenton que son père Corneille, était garde suisse dans la compagnie de M. d'Erlach, il faut donc le relâcher. Mais on s'acharne sur son fils qui est envoyé dans un couvent pour Nouveaux Catholiques puis à Bicêtre. On lui fait faire sa communion catholique, il ne retrouve sa liberté qu'en 1727. En 1742, il demande que son père soit enterré au Port-au-Plâtre (actuellement quai de La Rapée) à Paris.

<sup>62</sup> Officier qui connaissait, en première instance, des délits commis dans les forêts et les rivières de sa circonscription.

retrouvées car cette famille de marchands est établie dans plusieurs villages. Le fils de Michel Hatton, Jacques est au moment de son mariage à Saint-Escobille en 1672, domicilié à Vermand en Picardie. Louis Hatton son frère, marchand, réside à La Norville. Et Marguerite leur sœur a épousé Samuel Poidevin, marchand d'Orcemont. Les Poidevin sont partis pour l'Angleterre, et s'établissent à Canterbury où leurs deux fils se marient en 1700.

François Hatton est un homme instruit (sa signature en est la preuve). Marchand, il ne réside pas au Plessis mais y vient pour des contrats. En 1672, il est domicilié à La Norville, en 1682, à Grigny. Son notaire étant inconnu, on ignore la date et le lieu de son mariage avec Marie Blangrenon (de vingt-cinq ans sa cadette) dont il a six enfants : Marie-Madeleine, Louise, Pierre, Elizabeth, Marie, Nicolas. Les deux derniers sont baptisés dans la religion catholique, Marie à l'église de Grigny en 1686, Nicolas à Longvilliers en 1689. Au moment de la Révocation, il est probablement à Grigny. Puis la famille s'installe au Plessis. En 1689, au baptême de Nicolas à Longvilliers, la profession indiquée est celle de marchand. Ensuite il est garde des bois et sergent de la haute justice de la seigneurie du Plessis, une fonction qui lui confère une certaine position sociale. Il est ainsi établi par le nouveau seigneur du Plessis-Marly, Louis Le Fauchaux, garde du Roy, seigneur de la Boblinière<sup>63</sup>, qui est le parrain de son fils, la marraine est sa sœur Louise Lefauchaux de la communauté de l'Union (elle donc toujours dans un couvent pour nouvelles catholiques). Il sera aussi présent au mariage de Louise Hatton en juin 1701. Bien qu'il n'y ait aucune trace d'abjuration, François Hatton est certainement devenu catholique. Mais toute sa famille est demeurée protestante. Louise, née sans doute à Grigny avant 1685, abjure une première fois en juin 1696, pour être marraine de la fille d'un voisin, Michel Quideville. Elle déclare *Qu'elle voulait sincèrement vivre et mourir dans la Foy Catholique Apostolique et Romaine dont moi curé soussigné lui présente et explique les principaux points et surtout les sept Sacrements de l'Eglise Romaine*. Cette promesse est sans effet. Le prêtre ne la voit sans doute jamais à l'église, puisqu'elle abjure une seconde fois avec ses frères et sœurs, le 23 Janvier 1701. Relaps, dans d'autres régions, son sort aurait été la forteresse. Marie Blangrenon, veuve de François Hatton, abjure avec cinq de ses enfants : *Pierre et Louis fils, Louise, Elizabeth et Marie filles [...] ce après avoir donné des marques de la continuation du désir qu'ils avaient de rentrer dans le giron de l'Eglise apostolique et Romaine [...] ont fait entre mes mains abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de Foy de la religion Catholique Apostolique et Romaine*.

Ces abjurations sont faites en présence du Père Victorin de l'Abbaye royale de Clairefontaine. Pour cette famille, on note une situation qui a pu être fréquente : François Hatton fait profession à l'extérieur de catholicité. Ainsi ses biens, sa fonction sont préservés, mais le culte se poursuit chez lui, en famille comme l'article 12 de l'édit de Fontainebleau l'autorise. Ses enfants ne vont ni au catéchisme, ni à la messe. Nul ne l'ignore mais ils ne sont pas inquiétés. Cette famille a glissé vers le catholicisme. Les filles vont toutes épouser des catholiques<sup>64</sup>. Les garçons : Pierre demeure célibataire et Nicolas se marie tardivement. Il faut sans aucun doute voir chez eux le refus du sacrement de mariage et le choix de célibat protestant.

Pour la famille Trinité les choses sont différentes. Avec les Moué, les Lucas, les Hatton (jusqu'en 1701), elle fait partie des familles qui ne renoncent pas et demeurent des

---

<sup>63</sup> Le domaine a été saisi en 1686 et mis en régie par La Reynie, lieutenant de police. L'édit de 1689 permet aux héritiers de le récupérer. En 1696, il est mis en vente pour créances et dettes.

<sup>64</sup> Marie-Madeleine Hatton n'a pas abjuré avec ses frères et sœurs. Elle est déjà catholique et a épousé en 1695, Jean Bardou. Elizabeth épouse Pierre Michault en 1703 ; Marie, Sébastien Moulin en 1707 ; Louise Noël Jehier de Bandeville, berger au Plessis-Marly, en juin 1701.

"religionnaires". Cette famille n'apparaît que très rarement dans les registres paroissiaux et uniquement pour les baptêmes.

Dans le registre paroissial de Longvilliers, à la date du 26 août 1701, l'acte d'inhumation de Madeleine Trinité, fille de Pierre Trinité, décédé en 1685, et de Louise Duthuille, nous en dit long sur les circonstances de son décès : *Prévenu de mort ayant été exhorté par nous au Sacrement de pénitence et nous ayant envoyé quérir à cet effet, quelques jours après elle était décédée subitement en présence de son frère Jean qui a déclaré ne savoir signer et de Louis Loyauté et quand à la dite Louise Duthuille nous a témoigné ne pouvoir venir à l'inhumation attendu que nous l'avons trouvé malade.* Il s'agit ici d'une inhumation "forcée". Le prêtre de la paroisse, Lambert, sans doute averti de sa maladie, a tenté d'administrer les sacrements à la jeune fille mourante, mais en vain. C'est donc une "mort subite" qui est déclarée. Louise Duthuille refuse de se rendre à l'église pour l'enterrement car "trop malade". Il n'y a par ailleurs aucune sépulture pour Louise Duthuille dans les registres catholiques. Elle est sans doute enterrée clandestinement, comme d'autres, dans la campagne.

La même année, deux jeunes couples vont échanger leurs promesses devant notaire et "oublier" ensuite de se marier à l'église. Au Grand-Plessis-Marly, au domicile de Catherine Hatton, veuve Trinité, le 26 décembre 1701 sont signés des contrats de mariage<sup>65</sup> : *Charles Lucas, vigneron demeurant aux Murgers et Louise Trinité demeurant au Grand Plessis Marly et Pierre Trinité et Marthe Moue demeurant au Grand Plessis.* Et ce en présence de leur famille et amis : Catherine Hatton la mère, Gédeon, Jacques, Louise, Catherine, Marie-Anne Trinité les frères et sœurs, Marie Blangrenon veuve de François Hatton une tante, Louise Duthuille, une autre tante, veuve de Jean Trinité, Hector Valteman cousin. Sont aussi présents, Jean et Madeleine Moue frères et sœurs de Marthe Moue, de Marie Lecofre, une tante (de la province de Blois), Pierre Chardon, cousin germain de Charles Lucas, de Mathieu Petit, cousin. C'est donc une véritable assemblée protestante qui est réunie pour la signature de ces contrats. La date du 26 décembre, proche de Noël, est sans doute choisie pour contourner l'interdiction de réunion et justifier cette réunion familiale, il est possible qu'un pasteur ait été présent. Bien que les contrats comportent l'habituelle formule *promette de prendre sacrement de mariage en face de l'église catholique apostolique et romaine le plutôt que faire se pourra*, ils ne le feront pas.

Des enfants vont naître de ces unions. Ils sont au regard de la loi, considérés comme illégitimes. Ainsi, Pierre Trinité, baptisé à Longvilliers, le 7 février 1703 : *un enfant né de Pierre Trinité marchand fruitier et de Marthe Moue les père et mère du dit enfant* (pas de mention de légitime mariage). *Son parrain est Victor Valteman, sa marraine Louise Hatton.* Ce sont certainement eux qui ont porté l'enfant à l'église ; à Saint-Arnoult : *Louise, le sixième jour de mars 1703, fille de Louise Trinité que Charles Lucas m'a assuré être de son fait nommée par Louise Lucas femme de Pierre Chardon, le parrain Samuel Poidevin. La marraine a déclaré ne savoir signer ;* et enfin Charles : *Le dit mois d'avril dix-huitième 1704 a été baptisé par moi vicaire soussigné un enfant né de Charles Lucas et Louise Trinité les parents de la religion prétendue réformée, le parrain qui lui a donné le nom de Charles, Pierre Chardon, la marraine Marthe Moue qui ont déclaré ne savoir signer.*

En 1704, ils vont tous devoir se marier "en face de l'Eglise". A Longvilliers, le 7 juin 1704, Pierre Trinité et Marthe Moue échangent leur consentement mutuel *après avoir fait*

---

<sup>65</sup> AD Yvelines, contrats de mariage. Etude Picard, notaire à Rochefort-en-Yvelines.

*la profession de Foi et de la religion Catholique Apostolique et Romaine et fait réitérer l'abjuration qu'ils avaient déjà faite de l'hérésie. L'enfant né hors mariage est placé sous le voile, lequel ils ont par la cérémonie publique et par leur déclaration verbale ont déclaré être de leur fait et l'ont reconnu pour leur enfant et légitime héritier ; à Saint-Arnoult, le 28 novembre 1704 : je soussigné prêtre curé de la paroisse Saint-Nicolas déclare aujourd'hui vingt-huitième jour de novembre en l'année 1704 a reçu l'abjuration de l'hérésie de Calvin et la profession de Foi Catholique Apostolique et Romaine qu'ont faites entre mes mains de Charles Lucas vigneron, Jacques Vian vigneron, Louise Trinité et Catherine Corber. Ils sont mariés conjointement le lendemain, les enfants reconnus "placés sous le voile". Ces mariages de 1704 sont ceux de jeunes gens qui ont abjuré en 1685. Ils ont été élevés au sein de leurs familles dans la religion réformée, n'ont pas été instruits dans la religion catholique, alors que l'obligation de suivre le catéchisme était un point important de l'édit de Fontainebleau. Il est donc logique que leurs mariages soient une cérémonie privée conforme à leur religion.*

En 1704, les autorités ecclésiastiques mettent fin à cette situation en les obligeant à des mariages catholiques, donc légaux. Leur soumission n'est cependant qu'apparente, car le culte familial se poursuit. En 1732 (soit 28 ans après) Louise Lucas, veuve Lenoir, fille de Charles Lucas et de Louise Trinité, abjure pour se remarier avec André Leloup de Sonchamp. Elle a donc bien été élevée dans la religion réformée par ses parents et a persisté.

En 1724, un procès va être intenté à deux membres de ces familles. C'est le seul procès connu à ce jour pour raisons religieuses<sup>66</sup>. Le 14 mai 1724 André Chardon, vigneron, 22 ans et Jacques Trinité, vigneron, 37 ans, sont arrêtés aux Murgers (hameau de Saint-Arnoult). Ils sont emprisonnés à Rochefort-en-Yvelines, à la suite de la plainte de la tante d'André Chardon et d'Antoine Perret, prêtre. Car il faut "ramener Chardon dans le giron de l'Eglise et le tenir éloigné des huguenots". André Chardon est le fils de Pierre Chardon et de Louise Lucas tout deux décédés. Il est accusé : *D'un nouvel état de religion suivant les sollicitations de Trinité religionnaire, de libertinage (il ne communie pas), d'avoir transgressé le Carême pendant lequel il ne se faisait pas scrupule de manger de la viande comme aussi le vendredi, de n'avoir pas fait ses Pâques, de fréquenter des protestants, faisant ménage avec le dit Trinité.* Et enfin d'être allé avec Trinité à Paris et à Saint-Martin de Nigelles au moment de Pâques et de la Pentecôte afin de rencontrer d'autres protestants et *d'achever son changement de religion.*

Quant à Jacques Trinité, religionnaire, fils de Jean Trinité et de Catherine Hatton, il est accusé de "prosélytisme", "d'avoir prêcher en réunion, solliciter et presser Chardon à changer de religion". Jacques Trinité est, par sa sœur Louise, un parent d'André Chardon qui vit chez lui aux Murgers où il a une maison depuis deux ans. Il est donc accusé de mauvaise influence. Dans le contexte de l'année 1724, et de la publication de la "grande déclaration" contenant 18 articles confirmant toutes les peines des édits précédents, ces accusations sont graves. L'apostasie était reconnue sur simple déposition d'un prêtre (sans enquête), les assemblées clandestines interdites. Ils risquent tous les deux les galères. Le juge leur demande : *S'il savait qu'il est défendu à tout religionnaire calviniste de faire des assemblées illicites dans leur maison et autres endroits dans la dite déclaration du Roy et arrêt du conseil rendue le 14 mai 1724. Ils répondent que Non.* Au moment de son arrestation, Chardon a reconnu avoir apostasié. Il reviendra partiellement sur cet aveu plus tard (certainement sur les conseils de sa famille) ; mais restera toujours très ferme dans ses convictions. Ils sont soumis à plusieurs interrogatoires par le juge Perret de Rochefort. Au sujet du changement de religion

---

<sup>66</sup> AD Yvelines, 78 B228.

et : *que le dit Trinité lui a enseigné le catéchisme protestant. Chardon répond : Non, mais en vérité il lui a appris à lire dans le Nouveau Testament et qu'il ne faisait que commencer. Le juge poursuit : que le catéchisme protestant était une doctrine dictée par le démon. Il répond que c'était fort bon et que c'est de ses père et mère qu'il l'avait appris, que Le calvinisme lui avait été montré par défunte Louise Lucas sa mère qui avait été précédemment de la religion protestante et Nouvelle Catholique. Il n'a pas suivi les sollicitations de Jacques Trinité car ses parents étaient tous huguenots. Il reconnaît avoir mangé des œufs pendant le carême, s'être laissé aller à l'église entendre la messe de temps en temps, mais qu'il aimait trop l'église catholique pour la quitter.*

Concernant les voyages à Paris et la rencontre d'autres communautés, Trinité explique : *Qu'il voulait lui faire voir la ville de Paris et celle de Versailles, qu'il lui a fait voir des endroits curieux comme la place des Victoires. Dans un premier temps, ils disent n'avoir rencontré personne mais au fil des interrogatoires, les choses sont moins claires : on découvre une visite à la famille de sa belle-sœur (de Blois et protestante). La fidélité de Chardon à la religion de sa mère, les moments de Pâques et de la Pentecôte pour les voyages à Paris laissent peu de doute sur son changement de religion. Interrogé par le juge qui lui demande s'il a apostasié, Chardon fait l'innocent et répond qu'il ne sait pas ce que le mot veut dire. Des voisins sont appelés à témoigner. Ils disent avoir entendu en passant le long de sa maison, Trinité prêcher avec les Lenoir, Renard et d'autres gens de la religion, ce qui est interdit. Trinité et Chardon se défendent avec morgue : *on nous veut du mal*, et ridiculisent les témoins (Chardon, *Vous n'êtes qu'une bête vous ne savez ce que vous dites. Vous avez deux mains et ne savez pas si c'est la droite ou la gauche.* Trinité à la veuve Croisnon : *On dit que c'est moi qui a converti Chardon à le rendre huguenot, voulez-vous bien que je vous convertisse et après nous nous marierons*). Alors que leur transfert est ordonné à Montfort-l'Amaury, le 4 juillet 1724, Jacques Trinité s'évade de la prison de Rochefort *sous prétexte qu'il aurait demandé permission d'aller au lieu secret pour ses nécessités ordinaires.* En août, André Chardon, défendu par sa famille qui envoie des suppliques au juge, est élargi et est confié à l'abbé Perret qui doit faire de lui un "bon catholique et le ramener dans le giron de l'église". Il n'y a donc pour lui, ni emprisonnement ni déportation.*

Au travers de ces quatre familles aux destins différents, on voit cette communauté continuer d'exister que se soit en Angleterre, en Afrique du sud ou dans les hameaux du Hurepoix. Le culte familial s'est poursuivi dans plusieurs familles. Les enfants ayant abjuré en 1685 ne sont pas allés au catéchisme et n'y ont pas été contraints par la force. Même si, lors du procès, la doctrine calviniste est toujours qualifiée de "mauvaise", il n'est plus question, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'abjurations forcées. Avec Jacques Trinité qui enseigne, prêche, connaît les protestants de Paris et des environs, c'est peut-être une tentative de renaissance du protestantisme local qui apparaît. Il faut alors contenir la "mauvaise religion" dans les limites fixées par l'édit de révocation et éviter la "contagion" car d'autres pourraient aussi revenir à la religion de "leurs pères".

En 1738, le frère de Jacques Trinité, Gédéon, est le fermier de Doublet de Crouy au Plessis-Marly, sa position n'est nullement contestée. Il ira même jusqu'à faire un procès au duc de Rohan, prince de Montbazou pour une affaire de chien de berger ayant passé un fossé. En 1732, meurt, à Sermaise, Gabrielle de Heslin, dame de Villeneuve et de Bellanger, *faisant ouvertement profession de la RPR, elle est morte dans ses pernicieux sentiments et a refusé de recevoir les sacrements.*

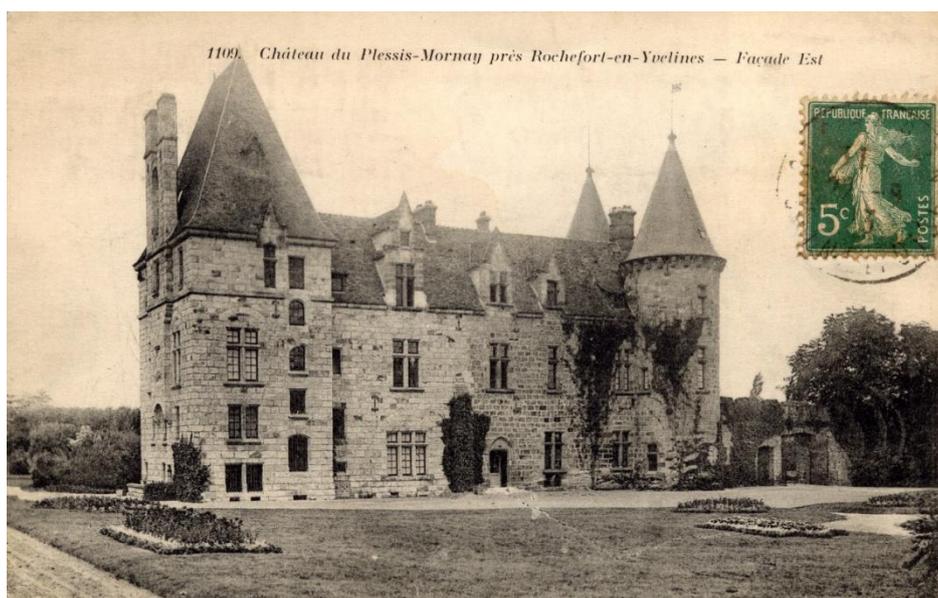
Il est difficile d'apprécier le rôle du clergé face à cette situation. Y-a-t-il une certaine tolérance ? Il est certain qu'appliquer strictement les édits était difficile et revenait à poursuivre des familles dont l'honorabilité était certainement reconnue. Certains évêques du nord de la France ont considéré qu'une abjuration par la violence ainsi que l'administration forcée de sacrement étaient sacrilège car non sincère et recommandait la conversion par la "persuasion". Le seul indice d'exaspération est cette note du curé de Longvilliers, Lambert, qui, le 28 mai 1697, note au travers d'une page du registre paroissial de façon un peu rageuse : *Cette page avait été laissée pour y écrire s'il y avait jugé à propos par messieurs les supérieurs le jour et la manière du [...] A la Véritable Religion d'Anne le Trone femme de Jean Moue vigneron demeurant a Bouc-Etourdy mais Monseigneur Lambert grand vicaire de monseigneur l'évêque de Chartres faisant la visite de cette église au mois d'octobre a jugé en partant qu'il ne le fallait pas faire.*

La guerre des Camisards sera la cause de plus d'intransigeance, il semble bien que les Capucins de Clairefontaine se soient employés avec plus de zèle à combattre la Religion Prétendue Réformée.

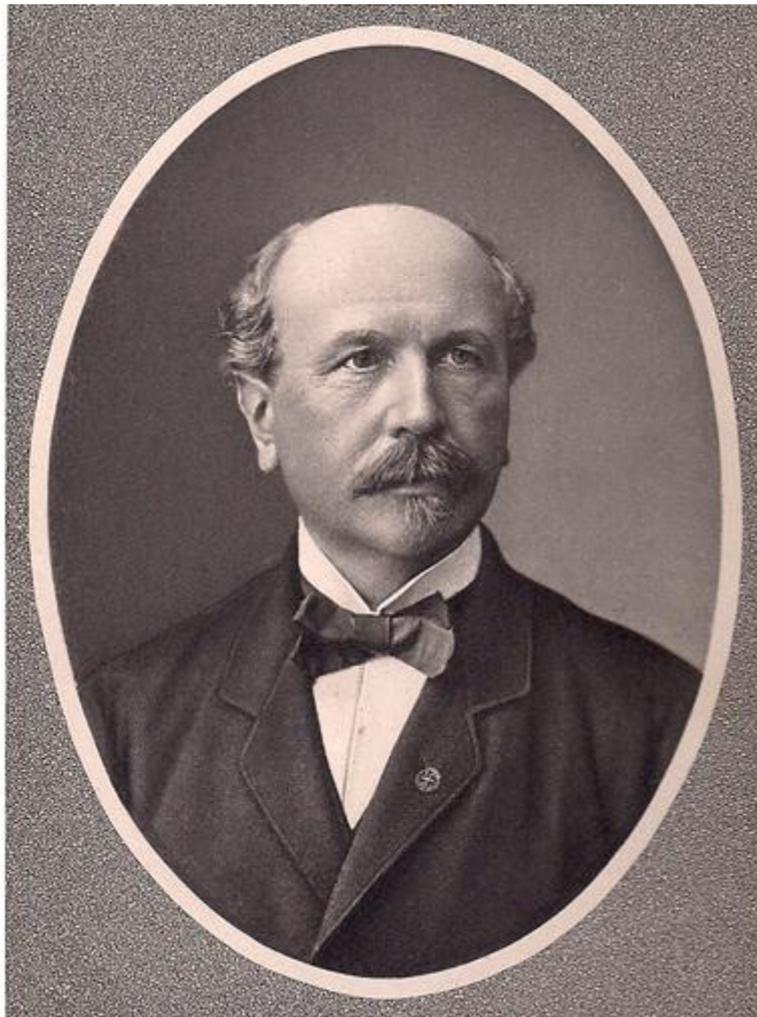
## Conclusion

Les idées nouvelles ont donc bien touché les campagnes du Hurepoix. Cette communauté maintenant retrouvée en est la preuve, elle ne fut certainement pas la seule. Si l'on considère que le Hurepoix commence à la Montagne Sainte-Geneviève et forme un triangle dont l'un des sommets est Rambouillet et l'autre Corbeil, au Sud, le travail qui reste à faire est d'importance et ce n'est que par l'examen attentif des archives que la mémoire d'autres communautés protestantes nous sera rendue.

Dominique CANTRYN



**CHARLES SEYDOUX**  
**(1827-1896)**



Portrait photographique de Charles Seydoux

*Président du Conseil général du Nord*  
*Président de la Chambre de Commerce de Cambrai*  
*Administrateur du Chemin de fer du Nord*  
*Membre du Conseil de régie des Mines d'Anzin*  
*Membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie*  
*Membre du Conseil supérieur du Travail*  
*Président de la Société de Secours mutuel du Cateau-Cambrésis*  
*Officier de la Légion d'honneur*  
*Officier de l'Instruction publique*  
*Chevalier du mérite agricole*  
*Chevalier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche*

Les titres figurant sur le faire-part de décès de Charles Seydoux disent assez ce que fut sa carrière professionnelle, celle d'un grand industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, pour pouvoir ne focaliser cette notice que sur l'homme, sa personnalité et parfois même son intimité.

Ceci nous est d'autant plus facile qu'il nous est bien connu à travers l'importante correspondance parvenue jusqu'à nous, essentiellement des lettres à son épouse dont nous reproduirons des extraits.

Elles nous révèlent un homme doué, curieux, rigoureux, affectueux, aux intérêts multiples, appréciant la vie publique tout autant que la vie familiale et domestique, ouvert aux hommes, sensible aux arts, à la nature et manifestement empreint de religion.

Précisons en préambule, qu'il est après son oncle le second porteur du prénom. Un premier Charles<sup>1</sup> eut en effet un frère, Auguste, le père de notre Charles, chacun ayant donné à son fils aîné, le prénom de l'autre.

Soulignons tout de suite aussi l'ascendance paternelle protestante bien tardive puisque c'est seulement le père des deux précités François Seydoux, qui à l'occasion de son mariage<sup>2</sup> en 1795 avec Angélique Brelaz, est passé au protestantisme.

Au-delà de François, aucun lien avec la Réforme, rien de huguenot, comme l'explique le berceau familial des Seydoux à Vaulruz dans le très catholique canton de Fribourg.

Il en est différemment du côté maternel les Brelaz, ancienne famille vaudoise, descendant aussi en partie de huguenots originaires de Pont-de-Veyle et Grenoble, réfugiés à Vevey : les Charnaud.

Les deux frères nés à Vevey se sont installés en France avec leur père, et si Charles (aîné) a entamé une carrière militaire, elle sera de très courte durée puisque dès 1823, il rejoint son cadet au Cateau-Cambrésis (Nord).

---

<sup>1</sup> Charles Seydoux (1796-1875), député du Nord.

<sup>2</sup> Mariage en l'église de Penthalaz, canton de Vaud. Le pasteur déclare avoir vu l'acte d'abjuration.

Dans des conditions qui nous sont inconnues, Auguste avait fait la connaissance du Lyonnais Jacques Paturle<sup>3</sup>. De la soie, celui-ci est passé à la laine, créant à Fresnoy-le-Grand<sup>4</sup> une fabrique qu'il transfère rapidement au Cateau. Recruté par Paturle, Auguste fait ses preuves au point d'épouser en 1822, Annette Ponsin, sœur du directeur de la fabrique Jean-Baptiste Ponsin, parti établir à Reims un atelier de tissage et qu'il remplace. Leur père Brice Ponsin, avait été marchand-brasseur à Stenay et la famille est catholique. Si tout laisse penser que les époux restèrent chacun, fidèle à leur religion d'origine, surgit déjà ici une énigme : Leurs deux enfants : Angélique née en 1823, puis Charles en 1827, s'ils vivront bien leur vie durant dans le protestantisme, semblent avoir été baptisés catholiques !

Travaillant pour le compte de Paturle, Auguste s'adjoint d'abord son frère puis un autre transfuge helvétique, Henri Sieber<sup>5</sup> qui deviendra son gendre.

Avec ce dernier, la firme textile devenue Seydoux-Sieber va connaître un développement considérable. Les deux associés, l'un au Cateau, l'autre à Paris, entretiendront une correspondance au jour le jour dont d'importants éléments sont conservés à la Bibliothèque-médiathèque du Cateau<sup>6</sup>.

A l'affût des innovations techniques<sup>7</sup>, s'approvisionnant sur les marchés européens, américains, australiens, ils écoulent leur production dans le monde entier. Pratiquant une politique sociale avancée, de type paternaliste, ils ouvrent des écoles, crèches, asiles, et fondent les tout premiers systèmes de pensions pour les ouvriers.

Maire nommé du Cateau, Auguste Seydoux apportera à la ville une importante modernisation, y faisant construire notamment des abattoirs. A sa mort en 1878, son épouse fera elle-même une importante donation, permettant la réalisation d'un réseau de distribution de l'eau.

Charles Seydoux est né au Cateau. C'est tout naturellement là que réside la famille, conservant cependant un lien étroit avec Paris par l'intermédiaire d'Henri Sieber, l'associé d'Auguste, et futur beau-frère de Charles, qui y travaille et y réside.

En 1837, Charles est élève à l'Institution Keller, rue de Chevreuse à Paris<sup>8</sup> où il poursuivra sans doute toute sa scolarité et peut-être la préparation à l'École Centrale. Il se trouve que la famille se partage alors et jusque vers 1848 environ, entre Paris et Chaumontel près de Chantilly, Auguste Seydoux ayant abandonné temporairement la direction du Cateau à son frère.

---

<sup>3</sup> Jacques Paturle (1779-1858), député, pair de France en 1837.

<sup>4</sup> Fresnoy-le-Grand (Aisne), arrondissement de Saint-Quentin.

<sup>5</sup> Originaire de Flüntern, canton de Zurich, il sera admis au Conseil de Régence de la Banque de France.

<sup>6</sup> Fonds Seydoux.

<sup>7</sup> En particulier la peigneuse Heilmann. Voir : Huguenots en France, Les Amitiés huguenotes internationales, *Christiane Guttinger : Une invention majeure dans le domaine du textile, la peigneuse mécanique de Josué Heilmann.*

<sup>8</sup> *L'Institution Keller (1834-1893)*, n° 152 des *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, 4<sup>e</sup> trimestre 2020.

A son retour aux commandes en 1849, Auguste Seydoux qui brûle certainement d'associer son fils à la conduite des affaires ne prolonge pas le séjour parisien de Charles. A l'époque dans les familles, on redoute la vie dans la capitale funeste aux garçons insuffisamment occupés, un souci que partagera Charles à son tour, à l'égard de ses cinq fils.

Ainsi Charles commence-t-il un double et très rigoureux apprentissage : technique auprès de son père, commercial et financier auprès d'Henri Sieber devenu en 1842 son beau-frère en épousant Angélique Seydoux.

En 1856, Charles Seydoux épouse Blanche Renard<sup>9</sup>. Elle a dix-neuf ans et est la fille aînée d'Adolphe Renard et d'Élisa Bacot. Lui est de famille catholique, elle est protestante. Blanche a deux sœurs dont Louise, sa cadette d'un an seulement qui épousera Alfred Monod.<sup>10</sup> La famille se partage entre une résidence à Sedan et une maison de campagne à Daigny<sup>11</sup> à quelques kilomètres seulement de la ville. La proximité géographique avec Le Cateau, l'affinité professionnelle car Adolphe Renard est dit fabricant de drap, l'équivalence de statut social, tout comme la compatibilité des fortunes, ont rapproché les deux familles. L'union nouée sur la base de la convenance réciproque n'empêchera pas la formation d'un couple parfaitement amoureux, solide et vivant dans le plus total partage. En témoignent les noms attendrissants que Charles donne à Blanche dans ses lettres et la constance avec laquelle il l'associe à ses moindres entreprises, attendant toujours d'elle son assentiment. Quand il est loin, elle devient alors sa "chère absente".

Charles travaille donc aux côtés de ses deux mentors : son père au Cateau, Henri Sieber à Paris, ce beau-frère que la différence d'âge ne lui fera jamais appeler autrement que : Monsieur Sieber. Cet attelage à trois, si l'on peut dire, conduira l'entreprise au plus haut et Charles lui-même à la position la plus élevée.

Ces premières années au Cateau donnent à travers ce que nous en dit Charles, l'impression de moments très heureux ancrant durablement dans le couple les valeurs familiales. C'est auprès de Blanche et de ses enfants qu'il cherchera toujours à se ressourcer, y retrouvant vigueur et énergie indispensables à la poursuite d'activités extérieures aussi prenantes que diverses.

Certes, il aime voyager et découvrir des lieux nouveaux, rencontrer du monde, mais il ne peut s'empêcher d'en rendre compte à Blanche rêvant de pouvoir une autre fois, l'emmener avec lui et partager tout ce dont il s'est lui-même enrichi. Il la prend aussi pour confidente et conseillère dans les questions difficiles.

Le foyer familial est un havre ; homme d'intérieur, il s'intéresse au décor, se prononce sur l'accrochage d'un tableau aussi bien qu'il recommande l'adoption d'un nouvel équipement de confort.

Il est encore plus surprenant de le découvrir terrien, soucieux des récoltes dans les fermes alentour, des approvisionnements en pommes de terre, se délectant des premières

---

<sup>9</sup> Cf. le n° 153 des *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

<sup>10</sup> Blanche (1837-1922), Louise, Cornélie, (1838-1902), Caroline (1854-1871).

<sup>11</sup> *Philippe Seydoux : Gentilhommières et Maisons fortes en Champagne, Marne et Ardennes*, Editions de la Morande. Dans cet ouvrage, l'auteur évoque *une maison forte aujourd'hui disparue, ayant appartenu à une famille Rousseau, puis aux Renard-Bacot*.

fraises de la saison, attitude non moins qu'évidente chez un pur industriel dépourvu de toute ascendance paysanne.

L'ouverture de la chasse est pour lui comme une récompense attendue, un moment de l'année, béni entre tous, que l'on prépare et dont on parle. Les adjudications des territoires, les participations, les tableaux, la complicité des chiens sont évoqués dans les lettres avec gourmandise.

Les naissances vont s'échelonner sur près de vingt ans : Maurice (1858) Ernest (1860), Alfred (1862), Hélène (1864), Albert (1866), Georges (1869), André (1871), Madeleine (1877).



Photographie de Blanche Renard - Seydoux

Chez un homme de cette époque, on peut s'étonner de l'intérêt et disons le, de la tendresse, que témoigne Charles Seydoux à de très jeunes enfants en même temps que de son implication dans les soins qu'ils exigent.

*(1<sup>er</sup> août 1859)*

*J'ai vu Mr. Sautier à l'instant et voici le résultat de sa consultation. Tant que l'enfant sera gai et aura bon appétit et que le nombre de selles ne dépassera pas quatre et*

*même cinq en vingt-quatre heures, ne rien faire pour arrêter les dérangements. Se contenter de supprimer un repas de lait en le remplaçant par autre chose et faire fondre un peu de gomme arabique dans son eau rougie avec un peu de sucre. Eviter la fraîcheur du soir et lui faire porter de la flanelle. Lui faire prendre tous les deux jours d'abord puis, le dérangement passé, tous les jours, un bain entièrement d'eau de mer, à la température de la chambre et d'autant plus court qu'il sera moins chaud. Ne rien changer au reste de son régime. Mr. Sautier attribue ce dérangement à la dentition.*

*(30 juillet 1863)*

*Parlons maintenant de notre cher petit. Il est six heures du matin de sorte que je ne sais pas encore s'il a bien dormi. J'en suis cependant à peu près certain car je suis resté longtemps éveillé et je ne l'ai pas entendu. Il est très bien et très gai et trotte aussi ferme que s'il marchait depuis un an. On le pèsera aujourd'hui. Il est toute la journée au jardin de sorte que je ne le vois guère que pendant que nourrice déjeune. Il a vraiment de beaux yeux qui font paraître sa figure d'autant plus mignonne.*

La mort du premier-né à quelques mois seulement, profondément ressentie, pourrait expliquer une sollicitude qui ne se démentira jamais à l'égard des autres enfants.

Charles Seydoux ne saurait donner l'exclusivité de son temps à la fabrique dont les exigences sont pourtant de tous les instants. La construction d'un temple<sup>12</sup> au Cateau qui en était dépourvu, est très vite une préoccupation et il lui faut à la fois recueillir des fonds et veiller aux travaux. Avec fièvre, il partage avec Blanche les avancées du dossier.

*(7 août 1858)*

*On pose la charpente du temple et je pense que pour ton retour il sera couvert. Mon oncle a envoyé 1.200, Anna 100, Élise 100. Mon oncle dit de plus à Mr. Chenaux que si les dépenses ne sont pas couvertes à la fin de l'année, il viendra à nouveau en aide. Nous avons actuellement 14.000 de souscription. J'estime qu'il nous en faudra de 18 à 19 pour terminer complètement le temple et ses abords et conserver tout le terrain.*

*(31 mai 1859)*

*J'ai été au temple ce matin ; l'intérieur est terminé à l'exception de quelques peintures et menuiseries. La grille de devant est en place, on pose les marches extérieures.*

A la fabrique, les journées de travail sont longues. Elles n'empêchent pas les gaies soirées en famille et une vie sociale active. Charles apprécie de tels moments. Il s'y montre disert et peut même chanter et faire montre de quelques talents.

*(17 juin 1859)*

*Au dîner de mercredi assistaient les principaux employés de la maison, Sophie et les cousines, Ponsin et Gay et Mlle Koch sont venues le soir. On a fait beaucoup de musique, Mlle Madeleine a chanté une foule de choses avec beaucoup de talent et d'esprit. J'ai chanté "Comme à vingt ans"<sup>13</sup> qui a fait plaisir, l'air de Martha et trois duos avec Mlle*

---

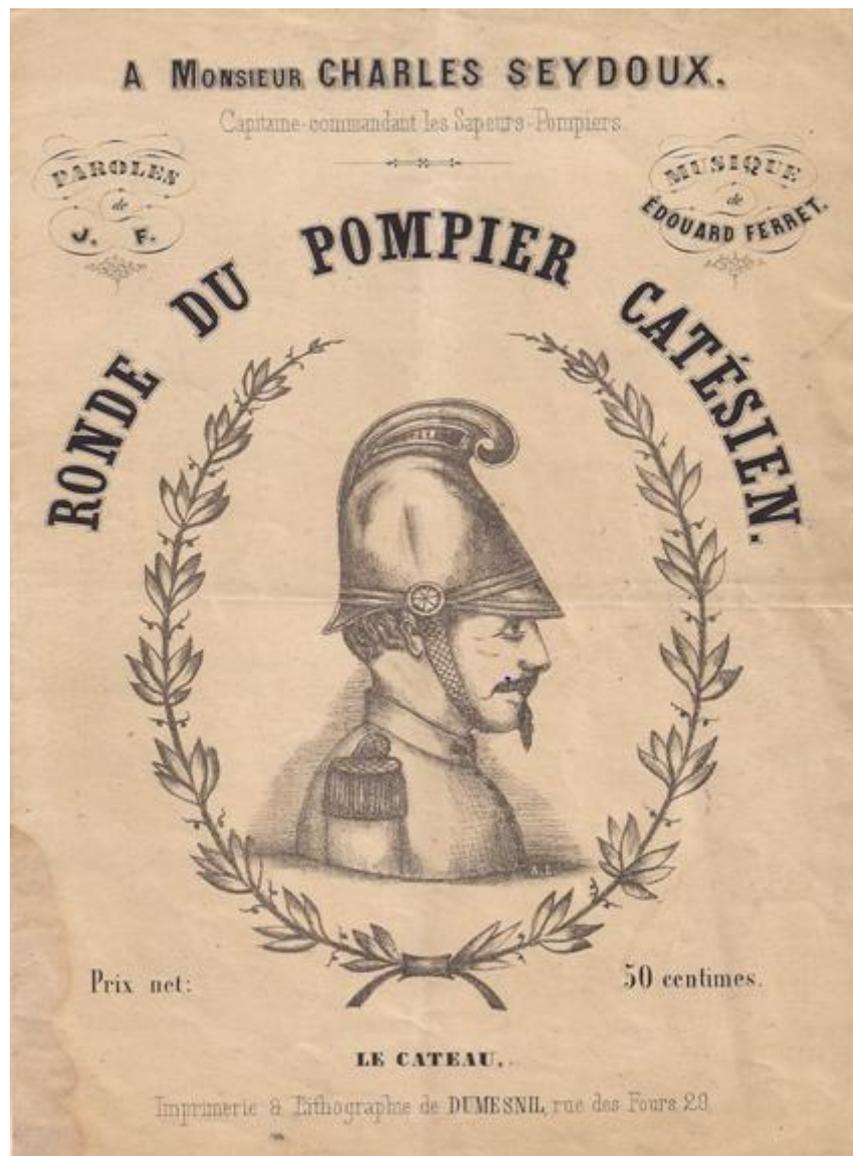
<sup>12</sup> Le temple le plus proche était alors celui d'Inchy à une dizaine de kilomètres.

Incendié en 1982, le temple du Cateau a été reconstruit depuis.

<sup>13</sup> Mélodie d'Emile Durand.

*Madeleine. Ils ont très bien marché ; le troisième des "Voitures versées"<sup>14</sup> a obtenu les faveurs du bis. Madame P. ne comparait ni plus ni moins ton mari qu'à Bataille<sup>15</sup> !!! N'es-tu pas un peu frère ?*

Homme de progrès, attentif à toutes les avancées techniques, Charles Seydoux visite l'usine à gaz de Saint-Quentin, l'imprimerie Danel à Lille, ne manque rien des expositions universelles auxquelles il consacre plusieurs jours. Il ne peut que s'intéresser aussi aux réseaux ferrés dont l'extension est alors à son paroxysme. Les lignes nouvelles, les gains de temps, les itinéraires et les correspondances seront toujours étudiés avec une minutie extrême.



Caricature de Charles Seydoux "Le pompier catésien".

<sup>14</sup> Opéra-comique de Boieldieu.

<sup>15</sup> Eugène Bataille, artiste lyrique. Basse.

(2 juin 1859)

*Les trains express passent maintenant par Chantilly, les trains omnibus continuent d'aller par Pontoise. Par la nouvelle route, il y a 17 kilomètres de moins et le prix des premières est diminué de 2 f. mais on ne gagne que quelques minutes, la voie étant encore trop nouvelle pour qu'on aille à grande vitesse.*

Républicain sourcilleux et sans faille, soucieux d'une stricte neutralité religieuse, Charles Seydoux ne cache pas sa volonté de "tenir en bride" les religieuses du Cateau sans doute enclines à quelques dérapages au regard d'une stricte laïcité. Sur ce point, il peut se montrer très sévère, voire exaspéré.

(23 août 1879)

*Je suis allé hier à la distribution des prix de l'asile avec Mr. Jules Sartiaux comme délégué cantonal de l'Instruction primaire. Le doyen et tous les vicaires y assistaient. Cela s'est bien passé, mais l'an prochain, je me ferai soumettre d'avance par la Supérieure la prose qui devra y être débitée, car il y avait cette fois dans les récitations des élèves, certains passages qui avaient une nuance par trop anti-républicaine.*

(22 août 1882)

*On a agité hier en séance publique une grosse question : celle de la suppression des 22.000 f. accordés par le Conseil Général à l'archevêque de Cambrai chaque année à titre de supplément de traitement pour lui et ses chanoines. Le crédit a été maintenu à une faible majorité. Si tout le monde avait été présent, il y aurait eu 32 voix pour le maintien et 28 pour la suppression. En ma qualité de protestant, je me suis abstenu.*

(2 août 1895)

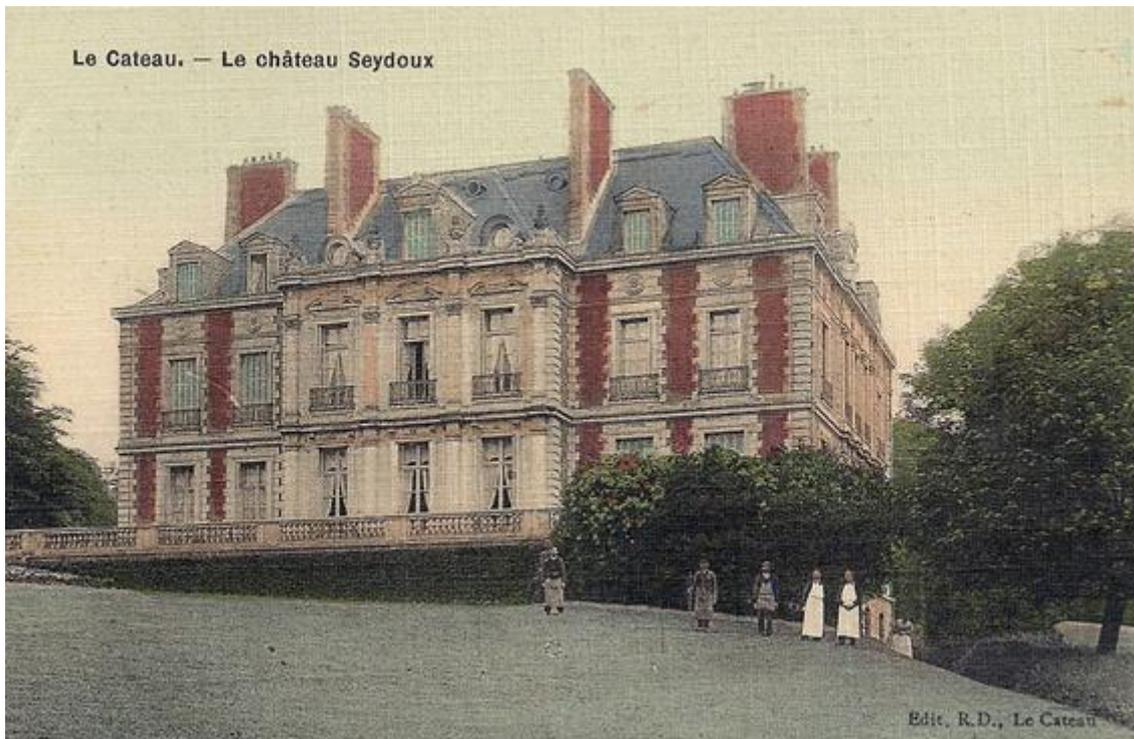
*La conduite du doyen et de ses vicaires a d'après ce que tu me dis, scandalisé tout le monde. Je me réserve d'avoir une explication avec la Supérieure de l'hôpital, et je pense que le conseil d'administration, d'une manière ou de l'autre, fera comprendre qu'il ne peut tolérer que l'on vienne y faire des sermons hostiles à ceux qui ont contribué ou peuvent contribuer encore à son développement. Si comme je le pense, tu présides avec Ernest à la distribution des prix de nos écoles, je suis d'avis que tu interdises à la Supérieure d'y inviter aucun membre du clergé.*

(6 août 1895)

*L'attitude de cette prêtraille catholique est tout simplement odieuse et on se prend à la détester cordialement. Il est fâcheux qu'on n'ait pas le texte de pareils discours car on l'enverrait aux journaux de Paris pour le reproduire.*

La transmission du savoir, la formation des enfants sont une préoccupation constante. Au Cateau, ils travaillent avec des précepteurs de haut vol. Plus tard, il y aura les grandes écoles parisiennes. A cet égard Charles Seydoux professe une vénération marquée pour l'École Centrale, bien mieux à même que Polytechnique, de former de vrais industriels.

Pourtant si Alfred y débute, Charles n'hésitera pas à interrompre le cours de sa scolarité pour se l'associer au plus vite au Cateau <sup>16</sup>.



Le château du Cateau, (carte postale)

Les voyages aussi sont formateurs. En 1885, Alfred passe plusieurs mois aux Etats-Unis, en 1890 Georges est envoyé au Japon avant de repartir avec André à travers la Scandinavie.

Marier sept enfants, est une gageure pour des parents fondés à vouloir voir se perpétuer dans leur lignée toutes leurs valeurs sociales et leurs convictions religieuses.

Bien avant que la question ne se pose pour ses propres enfants, Charles s'exprime sur les partis qui s'offrent à sa belle-sœur d'abord, puis plus tard à sa nièce, Marguerite Sieber, nous donnant à voir la ligne de conduite qu'il suivra en de pareilles affaires avec ses enfants.

(21 juin 1861)

*Il me semble que ton père s'est tenu sur une réserve un peu outrée et à sa place, puisque le monsieur causait bien et volontiers, j'en aurais profité pour en apprendre davantage. Il s'effraie des idées religieuses et du titre de diacre du jeune homme. Je ne vois rien de regrettable là-dedans, au contraire. Ton père semble oublier une chose pourtant assez essentielle, à savoir que ce sont des idées conformes à celles de Louise et non aux siennes*

---

<sup>16</sup> Alfred Seydoux n'en fera pas moins une brillante carrière dans les affaires comme en politique locale. Régent de la Banque de France à 31 ans, administrateur de Saint-Gobain et de la Compagnie du Nord.

qu'il doit désirer de trouver dans le mari de sa fille. Or Louise est très protestante et sera par conséquent très heureuse de trouver la même croyance chez son mari. Les fonctions modestes mais toutes de dévouement remplies par ce jeune homme dans l'Église prouvent selon moi fortement en sa faveur car il y a bien plus de mérite et il faut bien plus de réelle charité pour se rapprocher des pauvres que pour leur faire du bien de loin.

(2 mai 1877)

J'ai trouvé Angélique et Mr. Sieber (sa sœur et son beau-frère) préoccupés d'une demande qui leur a été faite il y a quelques jours et qui les fait hésiter avec raison. Malheureusement, Marguerite n'a pu l'ignorer, ce qui complique beaucoup les choses. Il s'agit d'un jeune homme d'un nom très connu et très honorable qui plaît personnellement, mais dans la famille duquel il y a une situation (celle de la mère) des plus irrégulières. Je ne puis t'en dire davantage aujourd'hui et te raconterai tout en détail vendredi. Angélique est toute tourmentée. Son premier mouvement (c'eut été le mien) était de dire non carrément. Mr. Sieber hésite et en cela, il subit l'influence de sa fille.

Pour Hélène, son aînée, les lettres que nous pouvons lire laisseraient entendre que tout se serait passé au mieux.

(26 août 1884)

Mon ami Thurneysen me questionne au sujet de notre Hélène. J'attendrai ton retour pour lui répondre. Je ne serais pas surpris qu'il me demande ces renseignements pour Mr. Roy dont son fils a épousé la fille. Mr. Roy, il y a quelques années en avait parlé à Mr. Sieber qui lui avait dit alors (il s'agissait du fils aîné de Mr. Roy) que je n'avais pas de filles en âge de se marier. Je ne serais pas étonné que ce soit lui qui revienne aujourd'hui à la charge pour son second fils<sup>17</sup>.

Mais le cas difficile fut incontestablement celui d'Ernest. Ses parents se désespèrent de le voir s'attarder dans le célibat et les recherches entreprises pour lui prennent un tour quasiment méthodique. C'est sans vergogne aucune qu'une liste des partis possibles est dressée sur la base de critères parfaitement clairs : appartenance protestante et fortune. On remarquera que sont cependant éliminées les familles alsaciennes ayant opté pour l'Allemagne après le traité de Francfort. Dans toutes ces subtiles manœuvres, des pasteurs sont actifs en coulisses<sup>18</sup>, en vain semble-t-il. Même une candidature catholique à laquelle on s'était résolu semble avoir tourné court.

(22 janvier 1887)

J'ai eu ce matin la visite de Mr. Quiévreux qui m'a remis une longue liste de jeunes filles protestantes. Il a vu M. Dhombres qui fait un grand éloge de Mlle Th. et paraît convaincu que ce serait une jeune fille à se plaire au Cateau, puis un autre Mr qui a également fait un grand éloge de Mlle de Clermont. Mais là, les avis sont partagés sur ses goûts pour la province. Voici la liste de Mr. Quiévreux, par rang de fortune : Mlles Richard Beranger, Adolphe Schlumberger, Durand Despier, Nicolas Koechlin, Frédéric Monnier (orpheline), Auguste Hentsch, Gaillard de Witt, Boissonnas.

---

<sup>17</sup> Hélène Seydoux épousera Ferdinand Roy. Le père de ce dernier, Gustave Roy, racontera dans un récit plein de verve, la marche d'approche que fit au Cateau le prétendant.

<sup>18</sup> Elie Quiévreux, pasteur au Cateau-Cambrésis. Ernest Dhombres (1824-1894).

*Sans parler de Mlles Thurette<sup>19</sup> et de Clermont. Mlle Richard Béranger serait à ce qu'il paraît, un très brillant parti. Mr. Quiévreux ignore ce que font les parents. Il y aurait 2 demoiselles Frédéric Monnier qui doivent avoir aussi de la fortune, leur mère était une demoiselle Isabelle André. Mr. Adolphe Schlumberger aurait opté, paraît-il, pour la nationalité prussienne. Il faudrait s'en assurer de même que pour les de Barry.*

*(9 décembre 1888)*

*Puis, je pense à ce projet de mariage et mettant complètement de côté la question religieuse qui nous est si pénible, je me demande si Ernest ne va pas au-devant d'un nouvel échec.*

Le cas d'Ernest s'avérant désespéré, malgré toutes les invitations reçues dans les bals protestants, Charles résigné, s'intéresse alors à André, son plus jeune fils, pour qui il semble prêt à réduire ses prétentions à une "gentille jeune-fille". L'élue sera pourtant bien autre chose que cette désignation au rabais, nous apparaissant parfaitement conforme au profil intangible : protestantisme et milieu familial industriel<sup>20</sup>.

*(30 novembre 1895)*

*Aujourd'hui je renonce complètement à l'espoir de voir Ernest marié jamais, mais je songe souvent à André et je me dis que nous devons chercher toutes les occasions de lui faire rencontrer quelque gentille jeune fille que nous serions si heureux d'avoir pour sixième fille. A cette occasion, je pense aux demoiselles Weyher<sup>21</sup>.*

Le cas particulier est tout de même celui du mariage d'Alfred qui épouse la catholique, Alice de Mallmann. Cette dérogation au critère religieux est sans doute acceptée en considération des liens d'affaires anciens noués avec cette famille d'origine allemande et autrichienne que l'on connaît bien. Le grand-père d'Alice Johann Liebig, quasi contemporain d'Auguste Seydoux, a constitué un important empire industriel en Bohême et ses fils et son gendre sont en relation d'affaires avec les Seydoux tant en Europe qu'en Amérique depuis 1850.

Industriel, homme d'entreprise, grand patron, Charles Seydoux entretient avec l'argent, un rapport sain et sans fard. Il se félicite des bons résultats d'une année, conscient de la précarité des trajectoires et des aléas de la vie économique où rien n'est jamais garanti. Économiste sans mesquinerie, il ne néglige aucune source de petit profit pourvu qu'elle relève d'une gestion honnête et rigoureuse. Les invites qu'il adresse à Blanche d'écouler quelques pièces de tissus sont significatives.

*(10 mars 1881)*

*Mr. Sieber m'envoie ce matin le résultat de l'inventaire. Il est heureusement beaucoup meilleur que Henri ne nous l'avait fait supposer. Il présente un bénéfice de 1.150.000 f. ce qui fait 330.000 f. pour ma part. Ceci pour toi seule bien entendu. Par le temps qui court, il n'y a pas lieu d'être mécontent.*

---

<sup>19</sup> Il s'agit d'Henriette et de Cécile Thuret, filles de Rodolphe Thuret qui épouseront respectivement, André et Louis Monnier, tous deux, fils de Frédéric Monnier et d'Isabelle André.

<sup>20</sup> André Seydoux épousera Renée Bovet.

<sup>21</sup> Une des cinq filles Weyher, Suzanne, épousera l'écrivain Jean Schlumberger. Yvonne, devenue Madame Lucien Ferrand se fera un nom en poésie.

(7 août 1859)

*Connaîtrais-tu des amateurs de grenadine comme la tienne ? Nous en avons deux roses ici ; tâche de faire l'article.*

Dans la conduite des hommes et des affaires, il n'y a pas d'alternative à l'autorité. Pour autant, elle n'est pas chez Charles Seydoux, émotive et brutale mais s'exerce après réflexion mûrie, en toute bonne conscience et sans états d'âme. Les situations de grèves en témoignent.

(6 décembre 1888)

*La détente que nous espérions hier soir n'était qu'apparente. Mr. Richon vient d'apprendre de source certaine que les ouvriers doivent se réunir dimanche pour arrêter un tarif qu'ils nous soumettront et faute par nous de l'accepter, ils se mettront en grève dès lundi. Dans cette situation, nous avons pensé qu'il n'y avait pas à balancer et je viens de rédiger avec le concours d'Ernest et de Mr. Richon, une adresse conçue dans les termes les plus nets et les plus énergiques. Elle sera distribuée aux ouvriers dès demain. Si la grève est générale, nous fermons l'établissement jusqu'à nouvel ordre et nous nous occupons immédiatement de transporter ailleurs une partie de nos métiers. J'irai demain matin à Lille porter une copie de cette adresse au Préfet et me concerter avec lui sur les mesures à prendre.*

(7 décembre 1888)

*J'ai reçu ce matin ta bonne lettre du 6. Parti d'ici à 7 h 20, j'étais de retour à 3 h 1/4, ayant eu le temps de causer près d'une heure avec le Préfet et de le mettre parfaitement au courant de la situation. Il a approuvé complètement notre conduite à l'égard des ouvriers de Bousies<sup>22</sup> et la circulaire que nous leur avons adressée aujourd'hui. La gendarmerie a été renforcée en vue de l'émotion qu'elle pourrait produire et ordre a été donné à Cambrai d'envoyer un escadron de cuirassiers au premier appel du lieutenant de gendarmerie. Ou cette circulaire arrêtera les ouvriers indécis à suivre les meneurs, ou nous aurons la grève lundi. De toutes façons, il est à désirer que la question se dénoue sans retard ; cette incertitude est pire que le mal. Comme nous le déclarons aux ouvriers et comme je l'ai dit au Préfet, nous ne céderons pas un iota et je suis bien aise de savoir que c'est aussi ton avis.*

(9 décembre 1888)

*J'ouvre la Petit Journal et je vois que les bruits de grève à Bousies commencent à faire le tour de la presse. Pourvu que cela ne nous attire pas des meneurs du dehors ! Malgré la dépêche rassurante de Mr. Richon je n'ai guère encore dormi cette nuit.*

(10 décembre 1888)

*Nous savons maintenant que les meneurs étaient presque tous étrangers au tissage. Nous n'aurions guère que 3 ou 4 ouvriers à renvoyer.*

Et s'il y a des réussites et des succès, ils ne peuvent résulter que du travail de tous et de l'effort collectif. Les expositions universelles donnent l'occasion à Charles Seydoux d'associer ses ouvriers aux récompenses décernées, intimement convaincu qu'ils y ont leur part.

---

<sup>22</sup> Localité à 10 km du Cateau où une usine avait été construite en 1867.

Il apprécie ces grandes manifestations, occasions pour lui de se mesurer à ses confrères (concurrents) et de discerner les voies nouvelles à emprunter pour toujours rester en tête. L'exposition de 1873 <sup>23</sup> à Vienne sera ressentie par lui comme une sorte d'apothéose. Membre du jury, il y passe près d'un mois, assidu des célébrations et des fastes impériaux.

(20 octobre 1878)

*Pour plus d'une raison, j'aurais voulu que tu puisses assister à la cérémonie de demain qui sera assurément fort belle. Je reconnais volontiers que je suis fier des récompenses accordées à la maison et à ton mari. Depuis 1859 la maison n'était pas entrée en lice et quand on tient compte des progrès considérables réalisés depuis cette époque par tous nos concurrents, on peut s'estimer heureux et fier d'être placé sans conteste en première ligne. Quant à la croix d'officier, ce sera le couronnement de ma carrière industrielle et je partage complètement ta manière de voir et je préfère beaucoup la devoir à des services industriels qu'à des services politiques.*

(14 août 1889)

*D'un autre côté, c'est précisément vendredi que je dois réunir tous mes renseignements pour le train spécial que j'ai demandé à la Compagnie et qui doit le 25, transporter 700 de nos ouvriers à l'Exposition.*

(8 juillet 1873)

*La fête d'hier a été très belle. Il y avait 1500 à 2000 personnes, mais pas de dames. L'Empereur nous a reçus dans la grande galerie de Schönbrunn où les différents groupes lui ont été présentés successivement. Tous les appartements étaient ouverts. Deux orchestres jouaient devant le palais. Les jardins étaient illuminés. Après la présentation on a passé force rafraîchissements et il y avait un superbe buffet où nous avons pu souper très confortablement. C'est effrayant ce qu'on a dû boire de champagne frappé. Nous ne sommes rentrés qu'à minuit.*

Et si sa stature économique a tout naturellement conduit Charles Seydoux à siéger à l'assemblée départementale qu'il présidera, il restera avant tout industriel, l'action politique n'étant pour lui que secondaire et accessoire.

(19 avril 1895)

*Je viens de résister pendant 1 h 1/2 aux sollicitations de tous mes collègues de l'arrondissement auxquels s'étaient joints plusieurs électeurs, notables de Cambrai, Mr. Depreux refusant absolument la candidature. C'est très honorable sans doute, mais je t'assure que cela n'est pas amusant et que la perspective de les voir recommencer la semaine prochaine me sourit peu. Plus j'y réfléchis et moins je me sens disposé à accepter, non pas tant peut-être à cause du surcroît d'occupation que cela me donnerait, qu'en raison du trouble que cela apporterait dans notre manière de vivre et dans nos habitudes.*

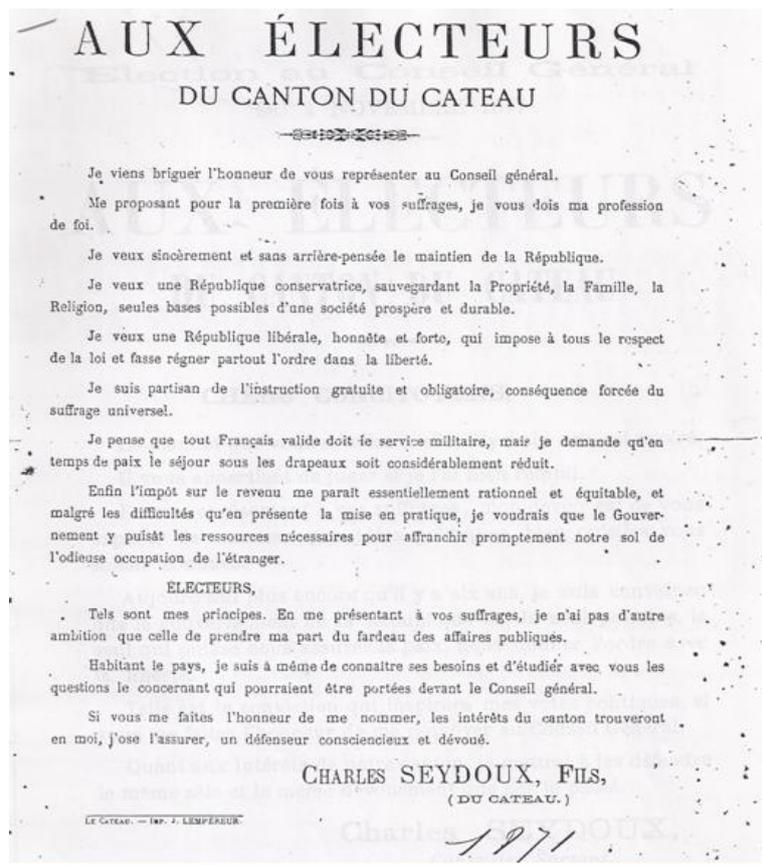
---

<sup>23</sup> La cinquième grande exposition universelle marquait la vingt-cinquième année de règne de François-Joseph. Elle s'étendait sur plus de 200 hectares. Celle de Paris en 1867 n'excédait pas 50 hectares.

(22 août 1884)

*Je t'écris le matin avant de sortir et en attendant une réunion où l'on doit parler des futures élections sénatoriales. Ta lettre du 21 arrive donc à propos pour me confirmer dans mon intention première de décliner toute candidature. De nouvelles et pressantes ouvertures m'ont été faites par des conseillers généraux de plusieurs arrondissements, mais à toutes, j'ai répondu carrément non et ta lettre me confirme dans mes sages intentions.*<sup>24</sup>

Risquons-nous cependant à interpréter son positionnement politique. Charles aura connu trois régimes. La Monarchie de Juillet emportée par la révolution de 1848, l'a probablement rendu dans un premier temps favorable à l'Empire, gage d'un retour à l'ordre et qui insuffle aussi ce formidable essor économique dont il est directement bénéficiaire. Comme beaucoup, il se serait accommodé de le voir perdurer dans sa version libérale s'il ne s'était pas aussi vite effondré dans la défaite militaire. La fin malheureuse de deux expériences successives montre alors aux Français, les limites du pouvoir personnel. Mais la déception n'est sans doute pas seule à expliquer le ralliement fervent de Charles à la République ; on peut penser que s'y ajoute une adhésion intime du cœur, qui pourrait n'être pas étrangère à ses convictions chrétiennes. Il ne défendra plus qu'une République libérale, pourvu qu'elle s'affirme garante de l'ordre et de l'autorité<sup>25</sup>.



Profession de foi, élections cantonales de 1871.

<sup>24</sup> Il est amusant de noter qu'Alfred Seydoux, second fils de Charles, fut plus tard lui-même pressenti pour le Sénat. Très tenté, il dut y renoncer pour raison de santé, se rendant aux objurgations de Blanche Seydoux sa mère qui l'en dissuada.

<sup>25</sup> Dans sa profession de foi électorale de 1871 reproduite ici, on notera son adhésion à l'impôt sur le revenu, une position qui était loin d'être partagée dans ces années-là.

Au plan religieux, Charles Seydoux semble bien s'être déterminé dans toutes ses actions et ses choix, sous l'empire de forts sentiments religieux. Il n'en fait pas mystère, est assidu aux sermons, et fort de ses convictions, place sous la protection de Dieu vie familiale et vie civile.

Indiscutablement sentimental, Charles s'épanche volontiers sur les paysages et les lieux qu'il a aimés. Les retours en arrière sont fréquents dans ses lettres.

(26 juin 1879)

*Je t'adresse ces lignes de Sully<sup>26</sup>, de la chambre de mon père où le plus petit objet me le rappelle si vivement qu'il me semble que c'est hier que nous l'avons perdu. Tu comprends facilement ce que j'éprouve en me retrouvant pour la première fois dans ce Sully qu'il aimait tant et dont il n'a malheureusement joui que quelques années. Mon émotion, tu la participerais si tu étais ici, car tu lui rendais bien toute l'affection qu'il avait pour toi. Malgré ces tristes pensées, le pays me paraît plus admirable que jamais.*

Il faut quand même en dire un mot. Même si une vie tellement remplie ne laisse voir aucun interstice disponible pour le vague à l'âme, Charles a probablement souffert et de manière récurrente, d'une forme de neurasthénie, de dépression, du mal noir comme on disait alors ; et ceci dès les premières années de sa vie d'adulte. Son père y fait allusion parlant de cures. Quelle que soit l'intensité de cette défaillance, on ne peut qu'ajouter à ses nombreux mérites celui d'avoir réussi à en triompher.

Abandonnons à présent la source documentaire qui nous a alimentés jusqu'à présent et que constituent ses propres lettres, pour entendre sur Charles Seydoux, des jugements extérieurs. En premier lieu, celui aussi spontané que malicieux de la jeune Hélène de Mallmann, la jeune belle-sœur d'Alfred Seydoux. Du haut de ses dix-huit ans, elle s'exprime dans son journal sur le patriarche.

(Août 1895)

*Toute la famille vit dans le saint respect du plus petit mouvement du petit doigt de Monsieur Seydoux. Quand il parle, tous se taisent dans une admiration muette. Cette admiration inexplicable et inexplicquée, sorte de fascination, gagne les étrangers. Je m'étais bien promis cette fois de ne pas me laisser hypnotiser et de traiter Monsieur Seydoux de pair à égal sans me laisser intimider par ses façons d'oracle. Je lui parle avec tout le respect dû à son âge bien entendu mais je conserve une entière indépendance d'opinion et je ne crains pas de la formuler tout tranquillement comme si de rien n'était.*

*Monsieur Seydoux a une façon de vous ignorer qui intimide les gens qu'il laisse ainsi dans l'ombre. Moi, maintenant, je me place tout naturellement à côté de lui au soleil, sans bruit et sans forfanterie comme sans crainte.*

Ces lignes malgré leur juvénile arrogance, donnent tout de même une image bien plausible de Charles Seydoux un an avant sa mort. On y perçoit la stature d'autorité respectée et indiscutée reconnue par la famille. Transparaît sans doute aussi cette sorte de réclusion

---

<sup>26</sup> Auguste Seydoux qui n'avait jamais rompu avec la Suisse, avait acquis le domaine de Sully sur les hauteurs de Vevey, dominant le Léman. La propriété aurait appartenu avant lui à la famille de son épouse.

intérieure dans laquelle l'homme fatigué et usé par excès d'activité comme le dirent certains, s'enfermait malgré lui.

En 1896, Charles Seydoux s'éteint à Paris. Au Cateau, l'émotion est immense et les funérailles font figure d'événement public. Le journal les relate dans d'infinis détails. L'arrivée à la gare du wagon spécial, le cortège des ouvriers escortant le corbillard jusqu'au château, la traversée de la ville dont les drapeaux tricolores sont voilés de crêpe, l'afflux vers le catafalque près duquel 5000 personnes signent les registres. Le lendemain, la foule est massée dans les rues et aux fenêtres. Après la cérémonie au temple et l'éloge du pasteur Quiévreux, c'est l'interminable défilé vers le cimetière : derrière le corbillard plusieurs voitures transportent les 57 couronnes qui ont été envoyées. En tête, la famille, puis les enfants des écoles, les représentants de multiples sociétés, les membres des seize conseils municipaux du canton, les autorités officielles, les personnalités de l'industrie et des affaires. Le journal insiste sur le recueillement de l'assistance rendant superflues toutes interventions du service d'ordre. Au cimetière dont les portes ont été ouvertes au dernier moment, pas moins de 12 discours sont prononcés devant la sépulture. Tous se rejoignent dans l'éloge du grand homme de bien disparu.

Du pasteur au préfet, du député au maire, du représentant de la Compagnie du Nord à celui du personnel des Établissements Seydoux, les mots de droiture, d'humilité, d'intégrité, de bonté, de tendresse, de sollicitude, de cordialité, de bienveillance, de générosité, de désintéressement, de courtoisie, reviennent de phrase en phrase. Le préfet évoque le collaborateur assidu de l'administration préfectorale et le républicain sincère et loyal. Le vice-président du Conseil général souligne sa volonté réfléchie de demeurer en réserve de l'action politique. Son confrère de la Compagnie du Nord met en avant l'attachement aux doctrines libérales du disparu et fait de lui l'un des plus grands manufacturiers de France et d'Europe. Le président de la Chambre de commerce le dit aimable pour qui est inférieur, indulgent pour le faible et secourable pour le malheureux. L'inspecteur primaire quant à lui, souligne l'intuition qu'avait Charles Seydoux, des choses de l'avenir, mais aussi son attention aux plus petits détails de la vie des écoliers du Cateau dont il ne parlait pas autrement qu'en disant *nos enfants*.

Et sur la liste de la souscription ouverte pour l'achat d'une couronne, figureront 9.500 signatures sur les 10.000 habitants que compte la ville. Des ouvriers y inscriront même les noms de leurs enfants.

Cet hommage unanime autant que spontané et sincère rendu par une population rassemblée dans sa diversité autour d'un homme en qui chacun pouvait se retrouver, fut certainement un moment d'une grande intensité pour le Cateau. Mais plus que cela, en s'inscrivant dans la durée, il a noué une relation profonde entre Le Cateau et les Seydoux. Les acteurs des générations suivantes de la famille, malgré les vicissitudes sociales, économiques et politiques qu'ils auront à connaître, se trouveront liés par ce grand prédécesseur, tenus de se maintenir dans le sillage tracé par lui.

Bernard SEYDOUX

## Un moment important du protestantisme au Cateau.

D'après Thierry Lengrand, *Jadis en Cambrésis*, n° 93 mai 2007 et n° 101 janvier 2010.

Après une sévère répression au XVI<sup>e</sup> siècle, le protestantisme avait pratiquement disparu dans le Cambrésis, ne subsistant qu'au travers de petites communautés éparses. Fénelon, archevêque de Cambrai lui a été bienveillant par la suite.

Il connaît une véritable renaissance au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée au Cateau des frères Seydoux.

Auguste Seydoux, membre du consistoire de l'Eglise réformée, maire d'une ville dont la population est en plein essor, estime indispensable l'édification d'un lieu de culte.

D'une dizaine de fidèles en 1849, l'effectif croîtra rapidement : 83 en 1883, 400 en 1890.

Lors de la dédicace solennelle du temple en 1858, 28 pasteurs sont présents. Athanase Coquerel et Edmond de Pressensé ont été conviés. Ils sont alors les tenants des deux tendances qui divisent au sein du protestantisme, orthodoxes et libéraux. Si Auguste Seydoux est de ces derniers, il est aussi un homme de dialogue. Le premier pasteur est Elie Quiévreux, originaire de l'Aisne. La paroisse est reconnue par décret impérial en 1867.

L'architecte du temple n'est pas connu mais la construction est harmonieuse et de qualité, respectant les proportions classiques de toute composition réussie.

### NOTES

Descendance de Charles Seydoux (1827-1896) qui épouse en 1856, Blanche Renard-(Bacot) (1837-1922), dont 8 enfants :

1. Maurice Seydoux (1858-1859).
2. Ernest Seydoux (1860-1942) x Lucie Ducimetière dit Monod (1874-1942), (descendance éteinte).
3. Alfred Seydoux (1862-1911) x Alice de Mallmann.
4. Hélène Seydoux (1864-1930) x 1885 Ferdinand Roy (1856-1927), sans postérité.
5. Albert Seydoux (1866-1918).
6. Georges Seydoux (1869-1928).
7. André Seydoux (1871-1927).
8. Madeleine Seydoux (1877-1939) x 1899 James Carmichael.

3<sup>ème</sup> génération : 34 personnes (petits-enfants)

4<sup>ème</sup> génération : 146 personnes

5<sup>ème</sup> génération : 375 personnes

6<sup>ème</sup> génération : 704 personnes

7<sup>ème</sup> génération : 100 personnes

Le nombre de descendants vivants s'élève à 1214 personnes.

## L'Association de la Famille Seydoux

Créée en 1988, l'Association de la Famille Seydoux a publié plusieurs monographies ainsi que de nombreuses notices sur les membres de la famille disparus.

Elle tient la généalogie, poursuit des recherches historiques, édite un annuaire, organise des réunions.

Sur les Seydoux au Cateau et l'industrie textile, voir en particulier les travaux universitaires de Sylvie Vaillant-Gabet.



Monument à Charles Seydoux au Cateau (carte postale)

## NOTICES BIOGRAPHIQUES D'ELEVES DE L'INSTITUTION KELLER

- **Baird** Robert, venant des USA, est élève à l'Institution Keller de 1835 à 1836.

Il est le fils de Robert Baird Jr (1798-1863), et de Fermine Ophelia Amarillis Dubuisson (1805-1864), de New York. Natif des environs de Pittsburg (Pennsylvanie), Robert Baird père est un pasteur et écrivain américain très connu en son temps. Le grand-père Robert Baird Sr (1756-1835) marié avec Elizabeth Reeves (1761-1826) était fermier en Pennsylvanie (à Fayette, près de Pittsburg), mais son propre père, Moses Baird (1735-1787), est né à Either en Irlande (marié à Margareth Brown, de Lancaster Pennsylvanie).

Le couple Baird-Reeves aura 12 enfants : Alexander Allen Baird (1782-1851) ; Hannah Baird (1784-1833) ; Aaron Baird (1787-1870) ; Levi Baird (1788-1788) ; Abner Baird (1789-1824) ; Lydia Baird (1790-1854) ; Susannah Baird (1792-1858) ; Moses Baird (1794-1874) ; Samuel Baird (1795-1857), et Robert Baird (1798-1863), qui suit (sa biographie a été écrite par son fils : *The life of rev. Robert Baird*, New-York 1866 par Henri M. Baird, voir aussi : *Baird genealogy* par Stewart Baldwin, pub. 1989).

Robert Baird père (1798-1863), fait de bonnes études au *Washington* et au *Jefferson college* (diplômé en 1818), puis au *Princetown Theological Seminary* (diplômé en 1822), en vue d'entrer dans la carrière pastorale. Il crée et dirige une école pour enfants défavorisés, et en aout 1824, épouse à Trenton (Mercer, New Jersey), une descendante de français émigrés au Québec (Canada) en 1665, Fermine Ophellia Amarillis de Poitiers du Buisson.

Dans son ouvrage sur *l'Histoire des réfugiés huguenots en Amérique* (Toulouse, 1886), Charles W. Baird (frère de l'élève à l'Institution Keller), précise que la famille de Poitiers du Buisson est originaire de Saint-Martin-d'Anecour, au diocèse d'Amiens (page 89). Il écrit aussi *Maîtres en intrigues, les jésuites du Canada avaient des agents chez les huguenots réfugiés des colonies anglaises, et l'un d'eux, semble-t-il, était Jean Baptiste de Poitier, sieur du Buisson, un des résidents français les plus en vue de Harmem (New-York), de 1676 à 1681*. Pourtant, lui-même et son épouse, de retour à Québec : *déclarent avoir fait baptiser leurs enfants dans les pays hérétiques des environs de la Ménade par des prêtres qui s'enfuirent à cause de la persécution sans lui laisser aucun extrait de bapteme* (22 août 1700, séminaire de Québec).

L'ancêtre Pierre-Charles de Poitiers du Buisson est gentilhomme, capitaine d'infanterie, affecté à la maison de la reine. Il épouse à Montdidier (Somme), Hélène de Belleau (fille d'Antoine de Belleau, seigneur de la Garde, et de Catherine de Valpergue). On connaît de ce couple, les 2 enfants qui ont émigré au Canada : Marie-Charlotte de Poitiers du Buisson, née à Davenescourt (Somme) vers 1641, morte à Neuville (Québec) en 1718, qui épouse à Québec, en 1760, Joseph Hébert, tué par les Iroquois, puis en 1667, Simon Lefebvre, et Jean-Baptiste de Poitiers du Buisson, né vers 1645, mort à Montréal en 1717, soldat au régiment de Carignan-Salières, marchand et interprète anglais et hollandais à New York. Jean-Baptiste de Poitiers du Buisson épouse à Québec, en 1670, Elisabeth Jossard née à Paris (vers 1652), morte à Montréal en 1728 (fille de Gaspard Jossard et de Marie Deschamps),

dont 8 enfants : Marie-Catherine de Poitiers du Buisson (vers 1671-1745), qui épouse en 1703, Jean Tessier ; Marie Marguerite de Poitiers du Buisson (1673-1734), qui épouse à New York, François Frété, de la Mothe-Saint-Héray en Poitou, qui abjure le calvinisme à Montréal en 1699 ; Jeanne de Poitiers du Buisson (vers 1675-1715), qui épouse en 1700, François Becquet, de Rouen ; Robert de Poitiers du Buisson (1682-1744), contrôleur des magasins du roi à Montréal, tige des Poitiers du Buisson ; qui épouse, en 1707, Madeleine Charlotte Arnaud (fille de Bertrand Arnaud et de Louise de Saintes, de Montréal) ; Guillaume de Poitiers du Buisson (1685-1736), lieutenant dans les troupes de marine, négociant en fourrures, époux de l'amérindienne Marie Apeckicouata, tige des Poitiers de Pommeroy ; Marie-Angélique de Poitiers du Buisson (Manhattan 1679-1735), religieuse à Hôtel-Dieu de Montréal, et Louis de Poitiers du Buisson (1695-1715). (Cf René Jetté, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*).

Robert Baird père devient pasteur de l'église presbytérienne en 1827, et accepte le poste d'agent de la *New Jersey Missionary Society*. Il sillonne alors les Etats-Unis, diffusant des Bibles et notant ses observations sur les systèmes d'éducation, publiant de nombreux articles sur le sujet, interpellant les hommes politiques : *he helped lay the foundation for a state-supported system of public school*. En 1827, il devient agent de la Société Biblique Américaine, et en 1829, de la Société Américaine des Ecoles du Dimanche. Il est de plus un fervent militant de l'abstinence concernant l'alcool.

A partir de 1835, et durant 7 années, il sillonne l'Europe comme missionnaire, pour encourager le développement du protestantisme. Il séjourne un certain temps à Paris, fréquentant le milieu de la chapelle Taitbout, de la Société évangélique, et celui des non-conformistes anglo-saxons (pasteur Mark Wilks), ainsi qu'à Genève, où il s'intéresse aux programmes d'évangélisation par le colportage de la Société évangélique. C'est à cette époque qu'il confie l'aîné de ses fils à l'Institution Keller. En 1840, il est cofondateur et secrétaire de la *Foreign Evangelical Society* (devenue l'*American and foreign Christian Union*) pour promouvoir l'unité et la diffusion du protestantisme évangélique. Il participe à Londres, en 1846, tout comme Jean-Jacques Keller, Adolphe Monod, Ami Bost, Louis Bonnet, Antoine Vermeil... aux rencontres qui aboutissent à la création de l'Alliance évangélique. Il soutient le financement de dizaines de colporteurs, ainsi que des oeuvres comme la *Société Evangélique de Genève*, ou la *Société des livres religieux de Toulouse*... De nombreux ouvrages paraissent dans le même temps sous sa plume : *History of temperance soociety in the United States (1836)*, *Visit to Northern of Europ (1841)*, *Religion in America (1842)*, *Protestantism in Italy (1845)*, *History of the Albigenses, Waldenses and vaudois, (1847)*...

Mais ses séjours français et européens marquent durablement 2 autres de ses enfants qui deviendront historiens des huguenots. (BSHPF, 1888, p. 52, 1897, p. 105, 1906 p. 574) : le Dr Charles W. Baird, pasteur presbytérien, écrit en 2 volumes (1885), une remarquable *histoire des huguenots réfugiés aux USA*, dont l'étude est publiée en français par la société des livres religieux de Toulouse, en 1886.

Son frère, Henry M. Baird, professeur de grec de l'université de New York, écrit de son côté *l'Histoire des Huguenots Français* (en trois livraisons de 2 volumes à chaque fois, en 1879, 1886 et 1895). Il rédige aussi une biographie de son père. N. Weiss écrit dans le BSHPF, 1897, tome 46, p.107 : *Le nom de Baird sera désormais inséparable de celui si honoré de huguenot*. Le reverend Pierre Baird (1798-1863), aura de son mariage avec "Fanny" du Buisson, 7 enfants :

- Robert B. Baird (1825-1850), élève à l'Institution Keller de 1835 à 1836, est le premier américain au 4 rue de Chevreuse. Il semble être mort très tôt, en 1850. Était-il alors en étude au *Princeton Theological Seminary* comme le seront ses frères quelques années plus tard ?

- Charles Washington Baird (1828-1887), né à Princeton (New Jersey), est avec son père en Europe en 1835, puis retourne aux USA et fréquente l'université de la cité de New York, puis à l'*Union Theological Seminary*. Il est consacré en 1853, et devenu pasteur presbytérien, passe ensuite deux années comme chapelain de l'ambassade des Etats-Unis à Rome, puis est agent de l'*American and foreign Christian Union* à New York.

Il devient pasteur de l'église réformée de Bergen Hill à Brooklyn, (1859-1861), puis de l'église presbytérienne de Rye à New York. Il rédige une liturgie de l'église presbytérienne, son étude fondamentale sur les réfugiés huguenots en Amérique, publiée à Toulouse en 1886 et qui comporte une notice biographique de l'auteur, qui écrit quant à lui : *La Société des livres religieux de Toulouse n'a pas besoin de recommandation pour moi. Depuis mon enfance, j'ai suivi avec un intérêt croissant, une œuvre que le Seigneur a béni et qui a contribué si puissamment au réveil religieux dans la chère France.*

Charles W. Baird a encore publié *Eutaxia ou Liturgies presbytériennes* (en 1855), *Le Culte public* (en 1856) ; *L'histoire d'une ville frontière* (1871) ; *L'histoire de l'église de Belfort (1881)*... Il s'intéresse aussi à l'histoire locale et à la généalogie. Il épouse, en 1861, Mlle Streing, issue d'une des plus anciennes familles des réfugiés huguenots de l'Etat de New York.

- Henry Martyn Baird (1832-1906), après avoir séjourné dans divers pays d'Europe avec ses parents, étudie à l'université de l'état de New York (diplômé en 1850), à l'*Union Theological Seminary* de New York (1853-1856), et au *Princeton Theological Seminary* (diplômé en 1856). Professeur quelques temps au *College of New-Jersey*, il est professeur d'université, enseignant le grec (publie un ouvrage sur le grec moderne en 1856) et la littérature au *New York University* (1859-1906). Il fait également œuvre d'historien comme cela a été indiqué plus haut (publiant également une biographie sur Bèze).

- Fermine Ophelia Baird (1834-).

- Edward Payson Baird (1837-1885).

- Anna Fermine Baird (1838-).

- William Chester Baird (1842-1908).

F.K.

- **Bartholdi** Amédée (1830-1904), élève à l'Institution Keller de 1834 à 1842
- **Bartholdi** "Frédéric" Henri (1823-1893), élève à l'Institution Keller de 1840 à 1847

Ce sont les deux fils de Jean-Frédéric, baron Bartholdi (1794-1839), banquier, receveur-général de l'Indre en 1831, membre du consistoire de l'église luthérienne de Paris, du comité de la Société des Missions évangéliques de Paris dès sa fondation en 1818, du conseil de direction des diaconesses de Reuilly, du comité de la Société Biblique de Paris, fondateur de l'église réformée de Tours, créé baron le 30 juin 1830, et de (mariage à l'église des Billettes à Paris en 1822) Louise Catherine Walther (1803-1875), fille du général comte Frédéric Walther et de Louise Coulmann.

Leurs enfants sont cousins issus-de-germains du célèbre sculpteur Auguste Bartholdi (1834- 1904). Les fils Bartholdi ont une sœur, Hélène (1825-1896), épouse d'Alphonse, 3<sup>e</sup> baron Mallet de Chalmassy (1819-1906). (cf. le n° 140 des *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, 4<sup>e</sup> trimestre 2017).

Pour plus de précisions sur la famille Bartholdi, voir le n° 150 des *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

- **Bartholdi** "Frédéric" Henri, 2<sup>e</sup> baron Bartholdi, né à Paris, 18 rue de la Ville l'Evêque, le 6 août 1823, est baptisé à l'église luthérienne des Billettes le 25 août suivant. Il meurt le 23 septembre 1893 en son château de Petit-Bois à Jouy-en-Josas, Seine et est inhumé au cimetière de Passy à Paris. Il est élève à l'Institution Keller dès l'ouverture de cet établissement par Valdemar Monod et Jean-Jacques Keller. Il est le n° 9 sur la liste des élèves, donc en même temps qu'Edmond de Pressensé, William Waddington, Jean Monod, Louis Sautter, puis arrivant l'année suivante, il est avec Conrad de Witt, Albert Kaempfen, James Carmichael.

Déjà élève au petit collège de Fontenay-aux-Roses en 1834, son nom est porté sur la page de garde de la Bible offerte par les élèves lors du départ de Jean-Jacques Keller.

Il reste 8 années à l'Institution Keller (jusqu'en 1842), donc côtoie encore son cousin Alfred André, Henri Joly, Adrien Delessert, Conrad et Cornélis de Witt, Charles Seydoux...

Il fait une brillante carrière comme conseiller référendaire à la Cour des Comptes (1852), membre de la commission de vérification des comptes ministériels (1864-1866), conseiller-maître 1870. Il est membre du comité pour la protection des Alsaciens et de Lorrains demeurés français en 1874, membre de la commission de vérification des comptes des frais de service du trésor (1886), puis de la compagnie de chemin de fer et du port de la Réunion (1889), doyen de la deuxième chambre (décédé en fonction). Il demeure 176 rue Montmartre, puis 21 rue Raynouard à Paris (1878).

Frédéric Bartholdi épouse à Paris 3<sup>e</sup> ancien, les 20 & 21 décembre 1850, Madeleine Delessert (1831-1910), fille de François Delessert (1780-1868), banquier, un des premiers régents de la Banque de France, membre de l'Institut et de Sophie Gautier (1796-1877), sa cousine, sœur de Stéphanie Delessert (1814-1880), qui épouse, en 1832, Jean-Henri, 2<sup>e</sup> baron Hottinguer (1803-1866), banquier, régent de la Banque de France. Mais ils n'auront qu'une fille, morte à l'âge de six mois (Louise Françoise Bartholdi, née le 16 octobre 1858 à Paris, rue Montmartre, baptisée en l'église luthérienne de la Rédemption (rue Chauchat) le 15 décembre suivant et morte au même endroit le 13 mai 1854).

Engagé dans l'église, Frédéric Henri Bartholdi est aussi membre du consistoire de l'église Luthérienne de Paris, président de la commission exécutoire du synode de l'église de la confession d'Augsbourg, assesseur de la Société biblique de France, vice-président de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France (en 1875).

Il est membre, en 1875, du comité des aumôniers militaires protestants (la commission mixte Luthéro-réformée des aumôniers militaires fut créée en 1855 à l'occasion de la guerre de Crimée, les aumôniers étant payés par les deux consistoires parisiens, la loi de 1873 institutionnalise ce service), et assesseur à Paris de la *Société du sou protestant pour l'avancement du règne de Dieu* (fondée en 1846 pour organiser chaque semaine une collecte à répartir ensuite en faveur des différentes œuvres d'évangélisation).

Bienfaiteur de la SHPF, Frédéric Henri Bartholdi est, par décret du 11 août 1864<sup>1</sup>, nommé chevalier de la Légion d'honneur, promu officier, par décret du 7 février 1878. Son épouse est membre du comité de la maison de convalescence pour femmes protestantes de Passy, du conseil de direction des diaconesses de Reuilly, vice-présidente (avec Madame Jules Gallay présidente, et la baronne de Neuflize, vice-présidente également) de l'Association protestante de bienfaisance de Paris.

- **Bartholdi** Philippe "Amédée", frère cadet de Frédéric, né à Paris, aussi rue de la Ville l'Evêque, le 23 septembre 1830, est baptisé à l'église luthérienne des Billettes, le 20 octobre suivant. Il meurt, célibataire, le 12 mai 1904 à Paris 8<sup>e</sup>, 9 rue Pasquier (inhumé au Père Lachaise dans la tombe Soehnée). Il est élève à l'Institution Keller de 1840 à 1846. Il y a pour camarade Alfred Bacot, Edouard de Chabaud, Edouard Monnier, Henri Souham, Albert Fries, César de Waldner.

Amédée Bartholdi fait une carrière de diplomate : d'abord secrétaire de légation à Turin en 1859, nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 24 février 1859<sup>2</sup>, il est promu officier de la Légion d'honneur, par décret du 11 août 1869. Secrétaire d'ambassade à Saint-Petersbourg en 1869, il est ministre plénipotentiaire de France à Washington. Il est le souscripteur en 1875, d'un appel au peuple français pour le monument commémoratif en rade de New York, qui sera la *Liberté éclairant le monde* de son cousin Auguste Bartholdi.

F.K. & E.B.

- **Basset** Louis "Adolphe" (1836-1898), élève à l'Institution Keller de 1849 à 1850, venant d'Achères (Yvelines)
- **Basset** Pierre François "Henry" (1838-1909), élève à l'Institution Keller de 1849 à 1850, venant d'Achères (Yvelines)

Ce sont les fils de Jules Adrien Basset (1807-1891), et d'Antoinette Ginot. Jules Adrien Basset est employé principal à la manufacture d'Armes de guerre de Saint-Etienne (1831-1836). Directeur des mines de Monteil-Outre-Furens (Saint-Etienne), administrateur, vice-président puis président (1875 et 1876) de la société des forges de Châtillon et Commentry, et de la Société des mines de Pontgibaud, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur par

---

<sup>1</sup> AN Légion d'honneur, site de la Base de données Léonore, dr LH/128/46.

<sup>2</sup> AN Légion d'honneur, site de la Base de données Léonore, dr LH/128/44.

décret du 9 juillet 1885<sup>3</sup>. Il est industriel, maire d'Achères en Seine-et-Oise, de 1865 à 1877 et de 1879 à 1888. Il achète le château d'Achères (vaste demeure construite sous Louis XIV), dont son fils Adolphe Basset héritera, et qui dès lors portera le nom de "château Basset". Il est occupé par les Allemands en 1870. Le maître des lieux préfère déménager, plutôt que de cohabiter avec l'occupant.

- **Basset** Louis "Adolphe", né à Monteil-Outre-Furens, Saint-Etienne (Loire), le 15 décembre 1836, mort en 1898, est élève à l'Institution Keller de 1849 à 1850, venant d'Achères (Yvelines).

Industriel, il est président du conseil d'administration de la Société des mines et fonderies de Pontgibaud, administrateur de la compagnie des forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons, de la Société Le Nickel, de la société des houillères de Saint-Etienne, commissaire aux comptes du crédit Lyonnais. Il succède à son père, comme maire d'Achères, de 1888 à 1894.

Il épouse à Lyon (Rhône), le 2 juin 1869, Pauline Aline Brouzet (1843-1928), fille de François Théodore Brouzet (1796-1859), négociant lyonnais, (demeurant au château de la Jayère, propriété de Clémentine de Cazenove née Devillas), et d'Emelina Rigottier (1820-1874), qui auront 2 autres filles : Justine Adèle Inès Brouzet (1842-1872), qui épouse à Lyon en 1864, Louis Lortet (1836-1909), doyen de la faculté de médecine de Lyon, et Louise Julie Isabelle Brouzet (1845-1915), qui épouse en 1868, André Pommier-Layrargues (1840-1893).

Adolphe Basset n'aura pas d'enfants. Son faire-part de décès mentionne ses nombreux neveux : "Georges Basset, lieutenant d'artillerie, Frédéric Basset auditeur au conseil d'état, M. et Mme Henri Oberkampf et leurs enfants, M. et Mme Fernand Verdet, M. Pierre Lortet, Madame Lehr et ses enfants, M André Pommier-Layrargue Lieutenant de Dragons, M et Mme Jules Castelnau, M. et Mme Henri Leenhardt, Milles Emmeline et Laure Pommier-Layrargues".

- **Basset** Pierre François "Henry", né à Monteil-Outre-Furens, Saint-Etienne (Loire), le 28 octobre 1838, mort le 7 février 1909 à Paris 8ème, est élève à l'Ecole polytechnique de la même promotion (X 1858), qu'Adolphe Carnot, Paul Dombre. Lieutenant dans l'artillerie de la garde impériale en 1864. Il fait campagne contre l'Allemagne du 20 juillet 1870 au 28 mars 1871, étant en captivité du 28 octobre 1870 au 29 mars 1871, puis à l'intérieur, du 11 avril 1871 au 7 juin 1871.

Capitaine d'artillerie, Henri Basset est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 24 juin 1871. Affecté à l'état-major, il est chef d'escadron en 1879, lieutenant-colonel d'artillerie, en 1887. Colonel d'artillerie, en 1891, directeur de l'atelier de construction de Dunkerque puis de Vernon, il est promu officier de la Légion d'honneur par décret du 27 décembre 1893. Henry Basset est général de brigade en 1896. Commandant l'artillerie du 2<sup>e</sup> puis du 3<sup>e</sup> corps d'armée, il est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur par décret du 11 juillet 1900<sup>4</sup>. A Achères il habite le Château Coulon.

---

<sup>3</sup> AN Légion d'honneur, site de la base de données Léonore, dr LH/13/13.

<sup>4</sup> AN Légion d'honneur, site de la base de données Léonore, dr LH/131/18.

Henri Basset épouse à Paris 9<sup>e</sup> le 2 décembre 1869, Jenny Léontine Gando, née à Paris 1<sup>er</sup> le 3 janvier 1848, Jenny Léontine Gando dont il aura 2 fils (jumeaux), Emile Georges Basset (1871-1898) et Frédéric Eugène Basset (1871-1941) qui sont tous deux élèves à l'Ecole Polytechnique (X 1890). Frédéric Basset poursuit ses études à l'école d'application de l'artillerie et du génie et à l'école libre des Sciences politiques. Il est lieutenant d'artillerie, chef d'escadron territorial au service d'état-major, auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire du comité consultatif des chemins de fer, chef-adjoint du cabinet du ministre des colonies. Frédéric Basset épouse Hélène Courtois de Viçose (1880-1956), fille de Paul-Franck Courtois de Viçose, banquier, et de Gabrielle Victoire Jeanne Rey, fille d'Ernest Rey, 2<sup>e</sup> baron. Il aura 3 enfants : Gabrielle Basset (1910-2026) ; Odette Basset (1912-2002), qui épouse Rodolphe, baron Hottinguer, et Henry Basset (1914-) châtelain de Cabarieu.

F.K.

- **Bazalgette** "Sydney" James, né à Farnham, Surrey, en mai 1859, (baptisé à St Michael, Aldershot, Hampshire le 19 mai), mort le 22 avril 1922 à Southbridge (Kent), est élève à l'Institution Keller en 1877.

Il est le fils de Sydney Augustus Bazalgette, né au Canada en 1836, mort le 24 septembre 1869 dans un train allant de Suez à Alexandrie d'Egypte, et de Lucy Chamberlin, née à Norwich, Norfolk en 1839, morte à Worthing, Londres, le 30 avril 1916.

Son grand-père, John Bazalgette (1784-1868) épouse Sarah van Norden (1797-1866).

Son arrière-grand-père Jean-Louis Bazalgette, né à Ispagnac (Lozère), le 5 octobre 1750, qui se déclare huguenot, émigre en Angleterre, où il épouse successivement, en premières noces, le 7 août 1779, à St George's, Hanover square, Londres, Catherine Métivier, née en Angleterre en 1760, morte à Londres, le 16 mai 1785, (St Marylebone Parish Church), apparemment fille d'un autre émigré huguenot, dont 4 enfants, dont John, ci-dessus et Joseph William (1783-1849), capitaine dans la Royal Navy, qui épouse, en 1816, Theresa Pilton (1796-1850). Ils auront 10 filles et 4 fils, dont l'homme célèbre de la famille :

Sir "Joseph" William Bazalgette, né à Enfield-Londres le 29 mars 1819, mort le 15 mars 1891 Wimbledon, Surrey), ingénieur civil auquel on doit la création du réseau d'égouts de Londres, achevé en 1865. Il est anobli en 1875.

Jean-Louis Bazalgette épouse en secondes noces, dans la même église, le 17 avril 1787, Frances Bergman (1768-1847), dont il aura 10 autres enfants.

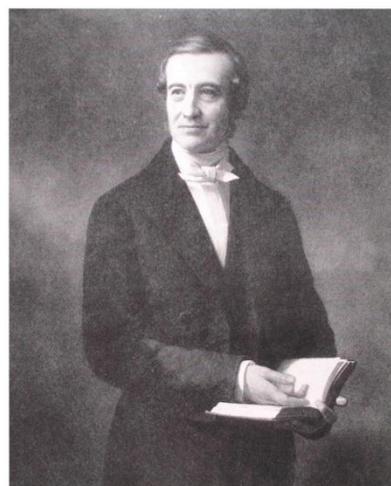
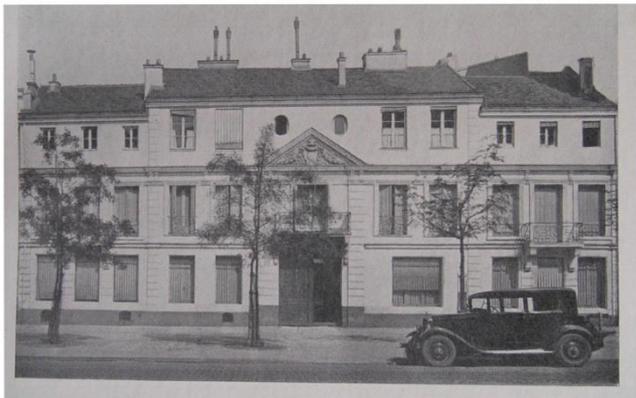
L'élève de l'Institution Keller, Sydney Bazalgette, épouse Amy Jewel, née en 1860. Ce seront les parents de Sydney William Bazalgette, né à Calcutta le 10 janvier 1889, mort en juin 1972 Kimberley, Nottinghamshire), marié, dont 2 fils. (bazalgette.com).

E.B.

Franck KELLER & Eric BUNGENER

NB. Les sources des illustrations sont citées dans le n° 153 des *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, 1<sup>er</sup> trimestre 2021, p. 151.

# L'arrivée à Paris, août 1830.



La Maison des Missions et son Directeur,  
Le pasteur Henri Grandpierre 1799-1874.



Le pasteur Marc Wilks 1783-1855. Henri Lutteroth 1802-1889.



Victor de Pressensé 1796-1871

Philippe-Albert Stapfer 1766-1840

Relations, amis, élèves... de Jean-Jacques Keller.



Les pasteurs Jean Monod 1765-1836 et Frédéric Monod 1794-1863

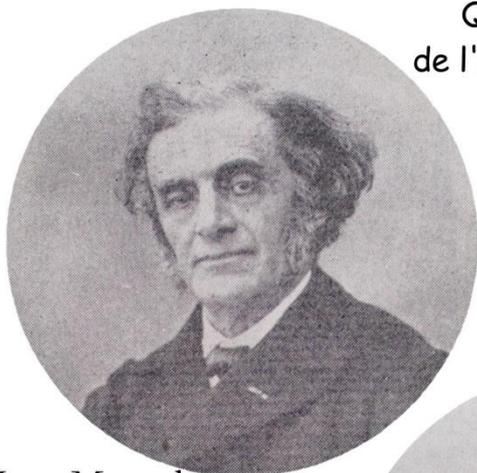


Eugène Roosseuw Saint-Hilaire 1802-1889, Louis Emmanuel Gruner 1809-1883

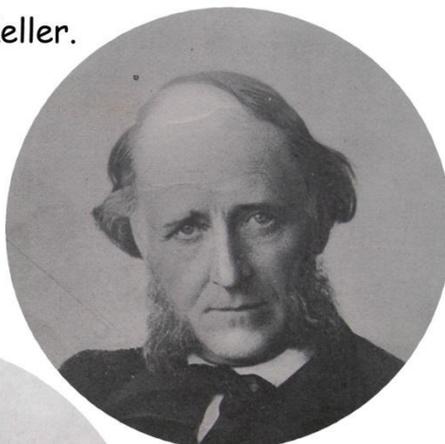


Les pasteurs Georges Fisch 1814-1881 et Edmond de Pressensé 1824-1891ici.

Quelques élèves  
de l'Institution Keller.  
1834-1893



Jean Monod  
1822-1907



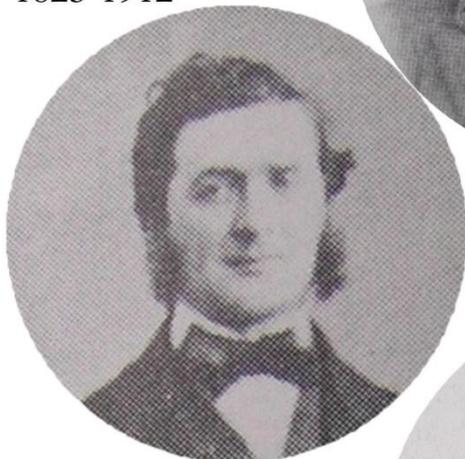
Roger Hollard  
1838-1902

Edouard  
Monnier  
1829-1900



William Waddington  
1826-1894

Louis Sautter  
1825-1912



André Gide  
1869-1951



Édouard  
Gruner  
1849-1933

François de  
Pressensé  
1853-1914

